

# Libération de Soumaïla Cissé : l'URD projette un grand rassemblement

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 30 JUIN 2020

# 635

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



## Politique malienne L'emprise du religieux



Arcanes politiques : Aliou Boubacar Diallo, un grillon pour l'ADP-Maliba ?



Contrôle du territoire et extorsion de fonds : Quand la CMA profite de l'absence de l'Etat



**LIBÉREZ  
L'HONORABLE  
SOUMAÏLA  
CISSE !**

**ENSEMBLE NOUS POUVONS !**

<b>Une</b>	Politique malienne : L'emprise du religieux	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Covid-19 : Le nombre mondial de cas a dépassé la barre des 10 millions	<b>P.11</b>
	Malawi : L'opposant Lazarus Chakwera, vainqueur de la présidentielle, prête serment	<b>P.11</b>
	Bandiagara : Des terroristes neutralisés et d'autres faits prisonniers	<b>P.12</b>
	Gestion covid-19 au Sénégal : Macky va prolonger l'état d'urgence	<b>P.12</b>
	L'honorable Moussa Mara sur la situation socio-politique du pays : "Il faut aider IBK à faire face à la crise, sinon tout seul, il ne pourra pas"	<b>P.12</b>
	Remaniement en vue au Sénégal : Macky drague l'opposition et la société civile	<b>P.13</b>
	Miracle : 3h après sa mort confirmée, Kadidia est revenue à la vie	<b>P.13</b>
	L'URD interpelle ibk sur la libération de Soumaila Cissé : « votre bientôt, c'est quand ? »	<b>P.13</b>
<b>Actualité</b>	Mali : Au moins 580 civils déjà tués en 2020 au centre du pays	<b>P.16</b>
	Le Sahel : Nouveau champ de bataille de la guerre entre Al-Qaida et l'organisation Etat islamique	<b>P.17</b>
	Covid-19 : Une maladie qui étouffe le monde !	<b>P.19</b>
<b>Politique</b>	Arcanes politiques : Aliou Boubacar Diallo, un grillon pour l'ADP-Maliba ?	<b>P.20</b>
	Libération de Soumaila Cissé l'URD projette un grand rassemblement	<b>P.21</b>
	Contribution : « Fossi kana-to, Manden ka-bon an bolo, ngnassi-ma »	<b>P.22</b>
	Résolution de la crise sociopolitique au Mali : Et si Moussa Timbiné et Manassa Danioko démissionnaient pour faciliter la tâche à IBK ?	<b>P.23</b>
	Lettre ouverte à la CEDEAO, à l'Union Africaine, à l'Union Européenne, aux Nations Unies et aux Chancelleries étrangères au Mali : Ecouter et comprendre le Peuple malien, pour mieux l'accompagner dans sa lutte !	<b>P.24</b>
	Contrôle du territoire et extorsion de fonds : Quand la CMA profite de l'absence de l'Etat	<b>P.28</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Il photographie une femme mariée et la fait chanter pour une partie de « sexe » : Le juge condamne Alpha Diallo « sans pitié »	<b>P.30</b>
<b>International</b>	Présidentielle en Côte d'Ivoire : Henri Konan Bédié adoubé par le PDCI	<b>P.31</b>
	Covid-19 : Un vaccin testé en Afrique du Sud, une première sur le continent	<b>P.32</b>
<b>Sport</b>	Reprise du championnat national : La DNSEP s'y oppose	<b>P.34</b>
	Mercato : Boulogne annonce la signature de... Eto'o !	<b>P.36</b>



## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



## Politique malienne : L'emprise du religieux

**A**u fil des années, depuis la proclamation de l'indépendance du pays le 22 Septembre 1960, la religion a développé son emprise sur la politique malienne. Imperceptible durant les première et deuxième Républiques, la religion s'est surtout imposée comme force sociale avec l'avènement de la démocratie au Mali où de nombreuses associations religieuses, surtout musulmanes, ont vu le jour. Sans faire vraiment de la politique, le religieux n'en est pas moins présent sur la scène politique, et les responsables religieux se font désormais courtiser par les politiques y compris au plus haut niveau. La raison en est que la parole politique s'est peu à peu diluée et vidée de sa substance, éloignant les Maliens des hommes politiques qui incarnent, jusqu'à récemment, non seulement la morale politique, mais étaient des références pour la jeunesse et le peuple malien. C'est véritablement à partir de 2013, date de l'accès

sion d'Ibrahim Boubacar Kéita (IBK) au pouvoir, que l'emprise du religieux sur la politique s'est véritablement développée au point de paraître incontournable dans la prise des grandes décisions concernant la vie de la Nation. Aujourd'hui, les religieux maliens sont sortis de leur cadre habituel et se présentent comme de véritables alternatives à la mainmise des politiques sur la vie de la Nation. Cette situation s'est malheureusement accompagnée de la corruption de certains religieux qui sont en accointance avec le pouvoir.

La religion avait donc très peu d'emprise sur la vie politique au Mali pendant la première et la deuxième Républiques. Cela est sans doute dû au caractère autoritaire et dictatorial des régimes de Modibo Kéita et de Moussa Traoré qui ne laissaient place à aucune contestation, à l'expression d'aucune contradiction. Il faut signaler qu'à ces époques, les religieux étaient des Imams et les maîtres coraniques dont les

rôles se limitaient, pour les uns, à conduire les prières et pour les autres à enseigner le Coran aux enfants. Ces hommes étaient très souvent des personnes qui avaient appris à mémoriser le Coran auprès de grands maîtres pendant de longues années et se destinaient essentiellement à la vulgarisation de la parole coranique. Leur rôle était aussi de conduire des cérémonies de mariage, de baptême et de décès selon la voie musulmane. Pour cela, ils étaient respectés dans la société où très peu de personnes étaient instruites des versets les plus élémentaires du Coran. Parce qu'ils véhiculaient la parole de Dieu, les religieux étaient respectés pour cela, pas plus. Ils avaient peu d'impact sur la vie politique du pays même si leurs prières et bénédictions étaient sollicitées pour conjurer le mauvais sort ou appeler une bonne pluviométrie pendant des périodes de sécheresse. On se souvient, dans les années 1980, de l'interdiction faite par Moussa Traoré de célébrer la fête du Ramadan en dehors de la date communiquée officiellement. En effet, se basant sur le fait qu'ils n'avaient pas aperçu le croissant lunaire, certains milieux religieux musulmans avaient projeté de fêter la fin du Ramadan au jour qui leur convenait. A ces époques, le pouvoir politique en imposait au religieux.



Sous le régime de Moussa Traoré, la contestation était bâillonnée et les voix contradictoires muettes. Dans cette atmosphère de psychose généralisée, une seule voix s'élevait, une voix que les millions de Maliens attendaient impatiemment chaque année. C'était la voix de Monseigneur Luc Sangaré, alors chef de l'Église catholique malienne. En effet, Monseigneur Luc Sangaré était le seul homme capable de dire ses quatre vérités au puissant Moussa Traoré, à l'occasion des présentations de vœux du Nouvel an au chef de l'État. Sa parole était Vérité qui disait le malheur dans lequel vivait le peuple malien, les difficultés quotidiennes des travailleurs et l'aspiration générale à une vie meilleure. Pendant ces pé-

riodes sombres, Monseigneur Luc Sangaré était la Lumière pour tout le Peuple du Mali. En ces temps-là, la religion musulmane, dont on dit qu'elle est celle de 95% de Maliens, n'avait pas de porte-parole. L'imam Balla Kallé de la Grande Mosquée de Bamako n'était audible qu'à l'occasion des prières des grandes fêtes musulmanes au cours desquelles il faisait des bénédictions pour les Maliens et les autorités politiques.

C'est à partir des années 1990 que de nouveaux érudits firent leur apparition sur la scène religieuse au Mali. Ceux-ci avaient fréquenté les prestigieuses écoles théologiques d'Égypte ou d'Arabie saoudite et commençaient à enseigner un Islam militant qui refuse

de se cantonner aux prières et bénédictions au fond des Mosquées. C'est à cette époque qu'apparurent, entre autres, Ousmane Madani Haïdara et Mahmoud Dicko qui seront les porte-parole d'un Islam modéré pour le premier, et rigoriste pour le second. L'avantage pour Mahmoud Dicko est qu'en plus de sa connaissance des textes sacrés de l'Islam, il s'exprime assez correctement en français. En outre sa parole libérée vis-à-vis des pouvoirs politiques lui vaudra une certaine aura qui ne se démentira jamais. C'est donc tout naturellement qu'il sera élu et réélu à la tête du Haut conseil islamique du Mali (HCIM) de janvier 2008 à avril 2019. Pendant son double mandat, il aura contribué à faire de l'organisation faïtière musulmane la plus forte et la plus représentative au Mali, au détriment de l'Association Malienne pour l'Unicité et le Progrès de l'Islam (AMUPI) sa devancière qui a été un temps très proche des pouvoirs politiques.

Grâce à la forte personnalité de Mahmoud Dicko, le HCIM devient très vite une association qui compte et qui se fait entendre. Mahmoud Dicko se présente d'ailleurs comme un membre à part entière du Mouvement démocratique qui a chassé Moussa Traoré du pouvoir le 26 Mars 1990. C'est sans doute pour cela qu'il croit avoir un droit de regard sur la conduite de la vie politique au Mali. Ainsi, il sera impliqué dans la recherche de la paix au Mali quand éclate la crise de 2012 suivie de l'occupation des deux-tiers du territoire du Mali par les terroristes. C'est donc tout naturellement qu'il soutient la candidature de Ibrahim Boubacar Kéita (IBK) à l'élection présidentielle de 2007 sans succès puis à celle victorieuse de 2013. A tort ou à raison, IBK est convaincu que le soutien de Mahmoud Dicko et du Chérif de Niour a été déterminant dans son élection. Dès lors, en vue de sa réélection, IBK sera à la merci des responsables religieux du Mali qui l'ont traité de tout quand leurs intérêts sont devenus divergents.

Ainsi, c'est IBK qui aura fait Mahmoud Dicko, autant à cause de ses tâtonnements, fausses promesses que de son incapacité à gouverner le Mali. Mais le Président n'est pas le seul. En effet, c'est parce que la parole politique au Mali s'est totalement diluée depuis Mars 1991 que les responsables religieux, qui s'appuient sur la parole de Dieu, ont fini par remporter l'adhésion des Maliens. En dénonçant la cor-



ruption généralisée, le mensonge d'État, la duplicité, la mauvaise gouvernance etc., Mahmoud Dicko disait tout haut ce que pensent des millions de Maliens. Il n'était pas alors surprenant de le voir rassembler 60 000 de nos compatriotes au Stade du 26 Mars pour dénoncer le comportement des politiciens. Son rival de toujours, Ousmane Madani Haïdara est courtisé chaque année à l'occasion du Maouloud par des responsables politiques qui se bousculent pour s'afficher au même Stade du 26 Mars, symbole de la lutte du Peuple maliens pour la Dignité et la Liberté, où pourtant les critiques les visant ne sont pas rares. Au contraire.

Dans ces relations où l'argent coule à flot, les responsables religieux n'ont pas toujours été à l'abri de la tentation. Mahmoud Dicko porte en avant le fait que le Président Ibrahim Boubacar Kéita a affirmé, devant la télévision nationale, qu'il ne pardonnerait jamais aux religieux musulmans de ne pas lui dire la vérité quand il se fourvoierait. IBK venait sans le

savoir de signer sa propre perte. Car non seulement Mahmoud Dicko le prendra au mot mais il en fera la raison de sa lutte contre le pouvoir dévoyé du Président de la République. La rupture entre les deux hommes sera consommée quand l'Imam réussira à faire partir le Premier ministre Soumeylou Boubèye



Maïga. Il ne lui restait qu'à s'attaquer à IBK lui-même, ce qu'il fera en mettant des dizaines de milliers de Maliens dans les rues les 05 et 19 juin 2020, pour réclamer la démission du Président de la République.

Aujourd'hui, la puissance des chefs religieux musulmans au Mali ne se dément plus. Il aura suffi par exemple l'intervention de Mahmoud Dicko pour mettre en échec le projet gouvernemental de l'enseignement de la sexualité intégrale à l'école malienne. On se souvient sous ATT de l'abandon du Code de la famille, pourtant voté à l'Assemblée nationale, après une grande marche des associations musulmanes. Cette puissance s'accompagne parallèlement de la perte de notoriété des personnalités politiques, ce qui est une menace grave sur la démocratie et la laïcité au Mali. Certes les milliers de Maliens qui sortent dans la rue à l'appel de Mahmoud Dicko ne sont pas près de le porter à la tête du pays. Mais ils suivront certainement les consignes de l'Imam en cas de vote pour l'élection du Président de la République. C'est parce que des politiques ont failli que Mahmoud Dicko est devenu une sorte de Messie qui est en mesure de redistribuer les cartes susceptibles d'apporter de profonds changements dans la gouvernance au Mali. Les voyages de plusieurs personnalités politiques auprès du Chérif de Nioro, la sollicitation permanente de Chérif Ousmane Madani Haïdara et l'influence de Mahmoud Dicko sur la vie politique et sociale sont autant de signes de la mainmise de plus grandissante du religieux sur le politique. Et cela n'est pas près de se terminer.

■ **Diala Thiény Konaté**

## Touré Abdoul Karim



Il est couramment dit que chaque peuple mérite ses dirigeants. Cela n'est pas évident dans notre cas au Mali.

Les spécialistes rétorqueront que même en l'absence de tout choix, nous avons un choix devant nous. Ne pas choisir, c'est aussi un choix disent ils. Quelle illusion !

Quand vous dites à quelqu'un qu'il a seulement la possibilité de se poignarder ou de se tirer une balle dans la tête, quel choix a t il eu ? Aucun, parce que cela revient à mourir de toutes les façons. Contraint de se résigner selon certains critères, c'est une victime de toute évidence.

Cela est illustratif à la situation du peuple malien. Malgré tout, l'hémorragie ne parvient pas à être stoppée.

Avoir le choix, c'est être conscient pleinement et volontairement de ses choix et l'enjeu de leur implication.

Pleinement pour mesurer toute l'ampleur de notre situation actuelle. Volontairement, parce qu'il faut plus que des stratégies, des théories et des concepts pour saisir les enjeux.

Un candidat qui va tendre la main pour chercher la bénédiction des pays avec leurs multinationales qui ont des intérêts pour les ressources de toute nature du pays, signé des engagements de toutes sortes au prix d'être soutenu, n'a aucun choix et n'est ni conscient, ni responsable pour exécuter le contraire. Ferait il le contraire de ses engagements qui l'ont lié à ailleurs ?

Les électeurs qui donnent leurs voix en échange de quelques billets venus des fonds de ces multinationales qui ont financé les élections du candidat avec sa valise, n'ont aucun choix, ni ne sont conscients de leur situation, encore moins les enjeux auxquels leur pays fait face.

Le résultat se solde par le désordre social, la dépravation des mœurs, un corps de souffrance collectif qui s'excite, se révolte, se déchire, se divise pour ne plus se reconnaître. Les uns et les autres ne reconnaissent plus, parce que des murs qui séparent les intérêts sont érigés. Les tentatives d'union deviennent des situations de tensions, de méfiance et d'attaques.

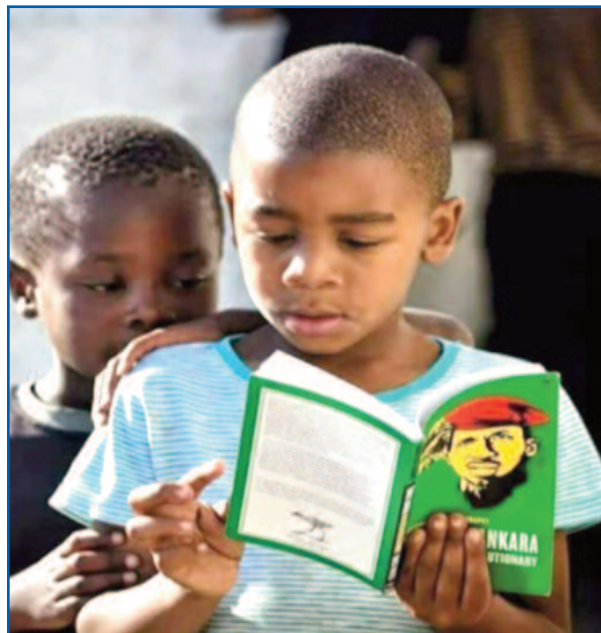
Ce corps de souffrance collectif semble trouver la voie dans cette méfiance psychologique créée avec ses tensions sourdes et sournoises. Cette tension sociale a pris beaucoup d'énergie jusqu'à former un corps de souffrance. Cette souffrance et cette méfiance se lisent dans tous les regards et sont les indicateurs quotidiens de tous les jours.

Il n'y a que de deux façons possibles pour guérir ce corps de souffrance : comprendre pleinement et volontairement le mal et le guérir sans raccourcis, ou le voir s'exploser. Ce qui engendrera des tragédies, parce qu'un nettoyage complet sera effectué avec tout ce que cela comportera pour se débarrasser du mal.

Dans les deux cas il faut plus que des compromissions, des pourparlers vides de contenu et cet aveuglement collectif qui consiste à faire comme si nos problèmes ne sont pas visibles et réels, pour s'attaquer à des sujets de distraction, d'insouciance dans une souff-

rance collective qui se manifeste de plus en plus avec ardeur et violence.

Touré Abdoul Karim



## Bechir Ben Haidara



Prétendues reumeurs sur la libération Soumaïla Cissé.

Un audio qui enflamme les réseaux sociaux

Depuis un certain temps sur les réseaux sociaux circulent des infor-

mations concernant la libération du président du parti URD qui selon elles le chef de fil de l'opposition serait remis à la Munisma et prêt à se rendre bientôt à Paris pour des soins.

Depuis plus de trois mois le chef de fil de l'opposition malienne, Soumaila Cissé a été kidnappé en pleine campagne au nord du pays par des hommes armés. Les membres de sa délégation sont libérés quelques jours après. « Soumaila Cissé est traité avec respect et il est en bonne santé » A affirmé Amadou Kolossi le maire de Koumaira après les heures qui ont suivi sa libération . Cette information a aussi été confirmée par le Président de la République qui lors de la rencontre avec les forces vives de la Nation a affirmé être en contact avec ses ravisseurs «Soumaila est en vie et sera bientôt parmi nous. » A-t-il précisé. Rappelons que cette sortie du Président de la République survenue après le rassemblement du 5 Juin a été ovationné par les membres de sa famille impatients de le retrouver sain et sauf après plus de trois de captivité aux mains des groupes armés.

En effet selon ces dernières informations qui circulent sur les réseaux sociaux sous couvert d'anonymat, Soumaila Cissé, le président de l'URD serait libre et remis à la Minusma pour des soins grâce à l'implication de certains acteurs à savoir Blaise Compaoré, Soumeylou Boubèye Maïga et l'ancien président de la République Monsieur Amadou Toumani Touré. Une bonne nouvelle depuis son enlèvement qui jusqu'ici n'a pas été confirmée ni par la Munisma ni par la cellule de communication dudit parti. Alors des questions se posent; la vie du chef de fil de l'opposition serait-elle hors de danger? Est il remis à la Munisma et pourquoi il n'y a pas eu de communiqués officiels pour démentir ou confirmer ces informations sensibles à la vie de la nation.

Bechir Ben Chérif Haidara

**Le chef de file de l'opposition Malien Soumaila Cissé a été remis a la MUNISMA pour qu'il regagne sa famille.  
Merci au médiateur Blaise Compaoré pour sa libération. 🙏🙏🙏**



## Mensah Veronique Julienne Betahiza



C'est triste vérité dommage

**Mentir sur une personne dans le but d'amener les gens à la détester est la pire méchanceté humaine.**

## Mohamed Che Traore



Tellement que ce pays est tombé bas qu'il se passe des choses qui sont vraiment pitoyables.

À ce rythme, les prostituées, les LGBT, les délinquants de tout genre risqueront de marcher dans ce pays.

Ne faites pas du sérieux hein, le réveil sera brutal





## Le Résumé

Cour constitutionnelle:  
Le 5ème membre, Seydou Nour Keita, démissionne.



## Paul Diarra

Badara Aliou Sidibe, Responsable Juridique et Contentieux de la direction de campagne de l'Alliance RPM- APR. Il explique clairement dans cette vidéo les motifs des requêtes bien formulées avec constats d'huissiers pendant et après les élections ainsi qu' au niveau du Gouvernement (l'administration), de la CENI et à la Cour constitutionnelle. Badara confirme que l'honorable Moussa Timbiné est l'un des meilleurs élus des législatives.

Mali Héré Kodo le confirme aussi parce que qui connaît les écarts au premier tour, Moussa Timbiné a largement dépassé les autres candidats et au second tour, il a reçu le soutien de 90% des candidats éliminés au second tour.

Même en visionnant la vidéo, on sent que le juriste de haut niveau Badara Aliou Sidibé est convaincant.



### #CRISE\_SOCIOPOLITIQUE\_AU\_MALI

Le président du groupe parlementaire #BENSO  
#Aliou\_Boubacar\_Diallo revient à la base pour les recommandations et les Résolutions de sortie de crise.

Dans ses missions fondamentales de député à savoir :

#Législateur

#Contrôleur de l'action gouvernementale

#Intermédiaire entre les citoyens et l'administration publique .

C'est dans ces contextes que l'honorable #Aliou\_Boubacar\_Diallo président de l'ADP Maliba et président du groupe parlementaire Benso

A voulu bien se livrer à cet exercice démocratique et patriotique compte tenu de la situation actuelle pays ou chaque Malien est interpellé .

Les kayesiens ont répondu présents dans la salle de conférence de la chambre de commerce et d'industrie de Kayes pleine à craquer du monde que le député fraîchement élu à la 6ème législature Malienne

avec près de 61% de suffrages exprimés dès le premier tour à pris la parole .

Après énumération des problématiques sociopolitiques que traverse notre pays actuellement .

Le président du groupe parlementaire #Benso à adresser ses remerciements à la population kayesienne pour la confiance portée en sa personne pour représenter les kayesiens à l'Assemblée nationale.

Dans sa mission de député intermédiaire qui consiste à être un fil conducteur entre chaque

citoyen kayesien et l'administration publique.

C'est pourquoi selon l'honorable #Aliou\_Boubacar\_Diallo il a l'obligation morale et électorale à venir siéger dans sa circonscription électorale pour s'enquérir des résolutions et des recommandations compte tenu de la situation actuelle du pays .

En retour le député promet de faire l'acheminement de ces résolutions tout en faisant également la promotion du développement Régional et valoir les besoins de sa circonscription au plus hautes autorités du pays.

Car selon l'honorable #Aliou\_Boubacar un député vit parmi le peuple même il vit les mêmes soucis et les mêmes préoccupations que le peuple .

Il n'a pas besoin de lui expliquer les misères du peuple il les vit avec lui.

Au terme de ces travaux les kayesiens ont exprimé des doléances qui seront transmises à qui de droit selon l'honorable Aliou Boubacar Diallo pour pérenniser la cohésion sociale et l'entraide entre les Maliens à prendre des mesures d'anticipation pour l'édifice commun le " Mali "

La relance du chemin de fer la construction d'une université publique à Kayes la formation de l'emploi jeune .

Sont des défis que le député a voulu pointer du doigt pour l'émergence de Kayes et prêt à relever ses défis durant son mandat l'hémicycle.



## Jeune Afrique

Il a quitté son fauteuil de président, mais reste le patron de la majorité parlementaire et continue de tirer les ficelles. Zoom sur sa stratégie, ses hommes liges et ses moyens.

jeune  
afrique



### Ammy Baba Cisse

L'URD organise un grand rassemblement ce samedi pour une de plus demander la libération rapide de Soumaila Cissé.



Entre Manassa et LBK qui est le plus fort? Sinon cette dame devrait faciliter la tâche à celui qui l'a honorée Présidente de la CC.

Ne refusez pas la générosité des autres. Dieu même vous en voudrait pour cela. Que le Tout Puissant soit notre guide et notre boussole.

Les passereaux qui picorent dans le grenier de BOUA, sans une once de dignité, sont inquiets koy. Bon début de semaine.

Ammy Baba Cisse

Il ya des députés cités dans des affaires judiciaires et qui s'accrochent à leur immunité parlementaire

Le Mali va sourire bientôt !

Ammy Baba Cisse

La majorité présidentielle donne définitivement raison au M5-RFP et montre qu'IBK n'a rien à espérer d'elle.

### Nouhoum Togo

100-4 jours du rapt de Soumaila Cissé, homme politique malien. Il est temps que l'annonce soit suivie d'acte ou d'explications



### Awa Sylla

On vous a dit un gouvernement des vrais cadres pour redresser le pays pas un gouvernement des sans diplômes qui ne savent même pas remplir une salle poir vous défendre.



### Adama Sogodogo

"La foi se politise, la politique se spiritualise." Philippe Portier. Qui de la situation malienne ?



### Idriss Deby Itno

J'ai reçu le Président de l'Assemblée nationale Dr Haroun Kadiou Bangoré accompagné des Présidents des groupes parlementaires. Nos échanges ont porté sur la résolution me consacrant à la Dignité de Maréchal et la résolution relative à l'édification d'une stèle mémorielle à Bohoma.



### Kassim Traoré

Moustapha Diallo et consorts placés sous mandat de dépôt par le Procureur de Kati pour actes de cruauté sur animal domestique. Source: Judiciaire



### JournalduMali

#France #Justice #Corruption @FrancoisFillon a été reconnu coupable de détournement de fonds publics dans l'affaire des emplois fictifs de son épouse Penelope, un scandale qui avait mis un arrêt brutal à sa campagne pour l'élection présidentielle de 2017.



### Baba Ahmed

Comme j'ai l'habitude de le dire: 6 mois, une année de formation ne donne pas assez de compétences pour être au point. Ces écoles, en France ou ailleurs utilisent le même système que les logiciels: il y a une version gratuite, mais si tu veux la bonne version, il faut payer.



## Covid-19 : Le nombre mondial de cas a dépassé la barre des 10 millions



**P**lus de 10 millions de cas de Covid-19 ont désormais été recensés dans le monde, selon un décompte de l'agence Reuters, tandis que le total des décès provoqués par le nouveau coronavirus frôle les 500 000.

Le Covid-19 a fait plus de 495 000 morts dans le monde, pour près de 10 millions de cas avérés, selon un décompte réalisé dimanche 28 juin 2020 par Reuters. D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ce chiffre de 10 millions représente environ le double de cas graves de grippe enregistrés chaque année dans le monde. À ce stade, poursuit l'OMS, l'épidémie de Covid-19 a tué autant que la grippe le fait en un an.

La barre symbolique de 10 millions de cas est franchie à un moment où bon nombre de pays, notamment en Europe, poursuivent leur sortie progressive des mesures de confinement prises entre mars et mai pour endiguer le virus.

Mais, dans l'attente de la mise au point d'un éventuel vaccin, des mesures de distanciation sociale et de prudence sanitaire continuent d'être encouragées dans ces pays qui ont été les plus durement touchés par la maladie.

Et ce d'autant plus que certains pays font état de nouveaux foyers d'infection, entraînant, par exemple en Allemagne, des mesures de "reconfinement" localisées afin de ne pas subir une deuxième vague, considérée comme probable par nombre d'experts scientifiques, de plus grande ampleur.

Le Brésil recense plus de 1 000 décès en 24 heures

Avec plus de 2,5 millions de cas et plus de 125 000 décès provoqués par le Covid-19, les États-Unis sont de loin les plus touchés par la maladie, représentant à eux seuls un quart du total dans les deux décomptes alors que le pays, avec quelque 331 millions d'habitants, compte pour un peu plus de 4 % de la population mondiale.

Bien que l'épidémie semblait maîtrisée en mai, elle est vivement repartie, touchant surtout des États du Sud et de l'Ouest. Vendredi, les États-Unis ont fait état de 45 242 nouveaux cas confirmés, soit la hausse quotidienne la plus élevée depuis le début de la maladie.

L'Amérique du Nord, l'Amérique latine et l'Europe représentent chacune environ 25 % des cas tandis que l'Asie pèse à hauteur de 11 % et le Moyen-Orient à hauteur de 9 %.

Outre à nouveau les États-Unis, elle fait maintenant rage au Brésil, qui a fait état de 1 109 morts au cours des 24 dernières heures, ce qui porte le nombre total de décès liés au virus à 57 070, a rapporté le ministère de la Santé, samedi.

## Malawi : L'opposant Lazarus Chakwera, vainqueur de la présidentielle, prête serment



**L'**opposant Lazarus Chakwera, proclamé, samedi, vainqueur de la présidentielle par la Commission électorale du Malawi, a prêté serment, ce dimanche 28 juin. Il est officiellement crédité de près de 60% des suffrages face au sortant, Peter Mutharika, dont la réélection, l'an dernier, avait été annulée pour cause de fraudes massives. Mais ce dernier dénonce, à son tour, des fraudes et son parti appelle à organiser un troisième scrutin. La bataille électorale n'est donc pas terminée.

Au cours de sa cérémonie d'investiture, Lazarus Chakwera, ancien pasteur évangéliste âgé de 65 ans, s'est dit « empli d'une joie indescriptible ».

Il affirme s'être lancé en politique en réponse à un appel de Dieu. Pendant un quart de siècle, ce père de quatre enfants, né dans une famille pauvre, a dirigé une congrégation évangéliste. Aujourd'hui encore, il termine chacun de ses meetings par une prière.

C'est en 2013 que ce diplômé de philosophie et de théologie, également chanteur de gospel à ses heures, a pris la tête du MCP, l'ancien parti unique du Malawi qu'il a tenté de réformer. Le parti, avant ce samedi soir, n'avait plus été proclamé vainqueur d'un scrutin, depuis l'accession au multipartisme.

Réputé charismatique, Lazarus Chakwera a bâti sa popularité en prônant la rupture avec le régime de son prédécesseur et avec la promesse de lutter contre la pauvreté et la corruption.

Dans sa course à la présidentielle, il a également reçu plusieurs soutiens de poids comme celui du vice-président, Saulos Chilima, qui a claqué la porte du camp présidentiel, et celui de l'ex-présidente Joyce Banda. Il a surtout créé un précédent dans son pays en arrivant à faire annuler la présidentielle, l'an dernier, dont il était sorti perdant - ce qu'il contestait - pour finalement être proclamé vainqueur ce samedi.

Tout un symbole pour un homme né après le décès de ses deux frères aînés, et baptisé Lazarus par ses parents pour cette raison, en référence au personnage biblique ressuscité.

Le nombre de cas confirmés de coronavirus a augmenté de 38 693, soit plus de 8 000 de moins que le jour précédent, pour un total de 1 313 667 cas, a ajouté le ministère.

## Gestion covid-19 au Sénégal : Macky va prolonger l'état d'urgence



L'état d'urgence et le couvre-feu seront prolongés. Selon Vox Populi, le président de la République va saisir, une nouvelle fois, l'Assemblée nationale pour prolonger, pour une durée d'un mois, l'état d'urgence assorti d'un couvre-feu. Ce, pour combattre l'épidémie à coronavirus.

## L'honorable Moussa Mara sur la situation socio-politique du pays : "Il faut aider IBK à faire face à la crise, sinon tout seul, il ne pourra pas"



A la suite des récentes démonstrations de force du M5 sous la baraka de l'imam Mahmoud Dicko, l'honorable Moussa Mara, l'ex premier ministre et député fraîchement élu en Commune IV, à travers une vidéo sur les réseaux sociaux, a invité les acteurs dudit regroupement à dialoguer avec le président de la République et l'aider à travers un gouvernement d'ouverture pour une définitive sortie de crise où le Mali est plongé depuis 2012.

A propos des rassemblements du M5 exigeant la démission du président de la République Ibrahim Boubacar Keita, le député de la Commune IV, Moussa Mara, estime que la voie choisie par les manifestants comme moyen de règlement de crise sans privilégier le dialogue n'est pas la bonne, pour lui elle ne saurait être un remède à nos maux " Des fois en voulant faire du bien on risquera de faire du tort ", a-t-il martelé. Pour lui, il faut impérativement se mettre autour de la table des négociations pour trouver ensemble des pistes de sortie de crise dont le peuple est victime depuis 2012. " Je ne suis pas un défenseur du régime mais j'appelle les acteurs du M5 à la retenue car nous n'avons qu'un seul pays qui est le Mali ? donc il serait préférable de conjuguer nos efforts, trouver ensemble les voies et moyens pour éviter le pays du chaos", a-t-il

## Bandiagara : Des terroristes neutralisés et d'autres faits prisonniers



Les Forces armées maliennes (FAMa) ont neutralisé six terroristes, mardi près du village de Nyan (Bandiagara). Elles ont aussi fait une vingtaine de prisonniers et saisi deux pistolets mitrailleurs et deux motos. Cette prouesse, souligne un communiqué de l'Armée, est intervenue au cours de l'opération baptisée «Balinan N°1» du Poste de commandement du secteur 4 de l'Opération Maliko qui visait à récupérer les deux véhicules emportés lors de l'attaque du poste de sécurité de la gendarmerie de Wô (Bandiagara). Au cours de cette opération, les FAMa ont mené des patrouilles de reconnaissance offensives à travers les villages de Somadougou, Docoumbo, Kema, Sofara, Pérou, Sinekama, pour ne citer que ces localités. Toutes choses qui ont permis de mettre hors d'état de nuire des terroristes. Ces hommes sans foi s'adonnaient au vol du bétail et au pillage des villages et hameaux. Ils terrorisaient également les populations en les empêchant de cultiver leurs champs en cette période hivernale. La vingtaine de prisonniers a été remise à la gendarmerie pour les enquêtes.

Source : FAMa

lancé. "Que ceux qui sont au pouvoir sachent qu'ils sont incapables de gérer la situation tout seuls. Il faut qu'ils acceptent de reconnaître qu'ils sont à bout de force ; ils ont besoin de demander à l'aide aux personnes compétentes et intègres pour permettre au Mali de sortir de cette crise", a déclaré le député de la Commune IV. "Ce problème est venu de la Cour constitutionnelle lorsqu'elle a repêché une trentaine de députés battus dans leurs circonscriptions lors des législatives passées" Selon Moussa Mara, l'Assemblée nationale dans sa configuration actuelle constitue un problème pour la démocratie malienne et pour le pays. " Pour une sortie de crise, il faut organiser de nouvelles élections partielles pour les circonscriptions concernées comme l'avait proposé la Cédéao et dans les meilleurs délais. Et ensuite choisir d'autres honnêtes juges dignes de confiance pour faire fonctionner cette institution au service du peuple. Ce problème est venu de la Cour constitutionnelle lorsqu'elle a repêché une trentaine de députés déjà battus dans leurs circonscriptions lors des législatives passées", a regretté le représentant de la Commune IV. A propos de dissolution de l'Assemblée nationale, si "l'Assemblée doit être dissoute pour avancer vers la sortie de crise, qu'elle le soit ! et je suis prêt à signer car aucun sacrifice n'est au-dessus du Mali", a-t-il rassuré

Ben Chérif

## Remaniement en vue au Sénégal : Macky drague l'opposition et la société civile



S'achemine-t-on vers un remaniement ministériel en pleine pandémie de Covid-19 ? Selon Walf Quotidien qui vend la mèche, le casting pourrait être annoncé pour bientôt. Macky Sall, retiré au niveau de sa seconde résidence de Popenguine où il s'est autoconfiné, profiterait de sa villégiature pour réfléchir sur un réaménagement technique du gouvernement. Mieux, des caciques de l'opposition et des membres de la société civile devraient faire leur entrée dans ce gouvernement en gestation.

## L'URD interpelle IBK sur la libération de Soumaila Cissé : « votre bientôt, c'est quand ? »



Un demi mois après la sortie rassurante du président de la République sur le sort du chef de file de l'opposition, Soumaila Cissé demeure en captivité. Ce lundi 29 juin, l'URD a rappelé à IBK sa déclaration d'il y a plus de deux semaines. Le parti du député de Niafunké souhaite la concrétisation des promesses de l'exécutif. Acculé par la mobilisation inédite du M5RFP exigeant sa

## Miracle : 3h après sa mort confirmée, Kadidia est revenue à la vie



Depuis ce matin notre basketteuse Kadidia Samaké avait été annoncé décédé par le corps médical à l'hôpital du point G où elle achève son traitement d'un cancer qui a affecté sa jambe. Selon nos sources bien introduites au département des sports, le médecin traitant a annoncé son décès à la famille qui a aussitôt alerté le département des sports. Le temps de remplir les formalités administratives aux services hématologie et pendant que les CS s'affairaient à envoyer le corps vers la morgue du quartier à la demande de la famille, ce qui a pris 3 longues heures après être débranché des respirateurs, la brave Kadidia Samaké revient, elle éternue et c'est le choc. Elle n'est pas morte et il faut vite la réanimer à nouveau. Voilà la brave Kadidia venait de faire mentir tout le monde: le corps médical, sa famille, le département et les mauvaises langues des réseaux sociaux. Puisse cette surprise être celle divine et qu'allah donne la santé à notre sœur que nous aimons tant. Amen.

démission, le Président de la République avait réuni le 16 juin des organisations de la société civile pour notamment annoncer l'acceptation des revendications des enseignants grévistes ainsi que la formation prochaine d'un gouvernement d'union nationale. Le Chef de l'Etat avait également affirmé détenir la preuve de vie de Soumaila Cissé. « Nous savons qui sont ses ravisseurs et les contacts sont établis. Inch'Allah, il sera de retour parmi nous », avait-il promis. « Nous voulons faire confiance à la déclaration du Président de la République pour sa libération mais nous nous posons beaucoup de questions sur son sens du bientôt », se désole l'URD. Après 97 jours de captivité pour son Président, l'URD a décidé d'intensifier la mobilisation pour obtenir la libération de Soumaila Cissé.



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**


Le Secrétaire Général du Ministère de la Jeunesse et des Sports informe l'opinion nationale et internationale que **Monsieur Oumar Hamadada TOURE, Directeur du Carrefour des Jeunes de Bamako**, a été enlevé, le samedi 27 juin 2020 dans la soirée par des individus non identifiés entre Douentza et Boni en partance à Gao pour des raisons de famille.

Dès l'annonce de son enlèvement, les autorités du pays ont été informées et ont entrepris des actions en vue de sa libération.


Le Ministère de la Jeunesse et des Sports exprime sa compassion à la famille de Monsieur TOURE et l'assure de son entière disponibilité à entreprendre et à accompagner toutes les initiatives des autorités compétentes visant à assurer sa libération.

Bamako, le 28 juin 2020

**LE SECRETAIRE GENERAL**



**Amadou Diarra YALCOUYE**  
Chevalier de l'Ordre National



# FOFY® INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

## CUIVES

## MALISAD10



Santé • Sécurité • Economie

## Mali : Au moins 580 civils déjà tués en 2020 au centre du pays

**S**elon Michelle Bachelet, la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, dans le centre du Mali, à ce stade de l'année, 580 civils ont été tués alors que la détérioration de la situation en matière de sécurité et l'impunité généralisée sapent les efforts de protection des civils.

La Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme demande aux autorités maliennes d'ouvrir rapidement des enquêtes approfondies, impartiales et indépendantes sur toutes les violations et abus présumés des droits de l'homme et de garantir la mise en place des processus de reddition de comptes appropriés. C'est le seul moyen, selon elle, d'inverser cette tendance de violence continue.

Dans une déclaration, le vendredi 26 juin 2020, Michelle Bachelet, la Haute Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, a tiré la sonnette d'alarme sur la détérioration de la situation sécuritaire au centre du Mali et « l'impunité généralisée » qui rend difficile la protection des civils. Pour le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, les violents conflits entre les communautés Peul, qui sont principalement des éleveurs, et Dogon, qui sont principalement des agriculteurs et des chasseurs, ont augmenté ces derniers mois, avec des milices communautaires, initialement formées pour défendre les communautés qui deviennent de plus en plus violentes et impliquées dans des attaques contre d'autres communautés.

Selon Bachelet, la Minusma, la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation au Mali, a ainsi documenté, du 1er janvier au 21 juin 2020, 83 incidents de violences intercommunautaires dans la région de Mopti. Les milices appartenant à la communauté peule ont été responsables d'au moins 71 de ces incidents violents, entraînant la mort de 210 personnes, tandis que celles issues de la communauté Dogon ont perpétré 12 attaques, faisant au moins 82 morts.

« Des individus ont également été enlevés, contraints de rejoindre des milices commu-

nautaires ou déplacés, les assaillants visant clairement à infliger des dommages importants et durables aux communautés, en incendiant des maisons, en pillant des biens et des greniers et en tuant ou en volant du bétail». Ces attaques intercommunautaires ont également été alimentées et instrumentalisées par Al-Qaïda au Maghreb islamique, l'État islamique dans le Grand Sahara, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans et autres groupes armés similaires ou affiliés, qui ont utilisé la violence intercommunautaire pour recruter membres dans leurs rangs.

« Ces groupes armés ont accru leur présence dans les régions du Centre alors qu'ils continuent d'être mis en difficulté dans le nord du Mali par les forces nationales et internationales. Selon les données documentées par la Division des droits de l'homme et de la protection, depuis le début de l'année, ces groupes ont été responsables de 105 atteintes aux droits de l'homme dans la région de Mopti, notamment la mort de 67 personnes».

### «L'armée malienne impliquée»

Selon Bachelet, des membres des Forces de défense et de sécurité maliennes envoyés dans la région pour lutter contre la violence communautaire et des groupes armés ont eux-mêmes été impliqués dans des violations des droits de l'homme, ciblant principalement des membres de la communauté peule. « A ce stade de l'année, la Division des droits de l'homme et de la protection a recensé 230 exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires attribuées à des membres des Forces de défense et de sécurité maliennes (FDSM) dans les régions centrales de Mopti et Ségou. Quarante-sept de ces morts, survenues lors de cinq incidents qui ont eu lieu en mars 2020, sont attribués aux forces de défense et de sécurité maliennes agissant probablement sous le commandement de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel). Des cas de disparitions forcées, de torture et d'autres traitements cruels, inhumains ou dégra-

dants, d'arrestations arbitraires et de destruction de plusieurs biens ont également été documentés». Pour la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, toutes ces violations et abus ont été perpétrés dans un contexte d'impunité criante. « Cette absence de reddition de comptes continue de saper la confiance de la population dans les institutions de l'État, les gens comptant sur les milices et les groupes armés pour leur assurer la sécurité».

«Le cercle vicieux des attaques de représailles entre les milices Dogon et Peulh, couplé aux violations et abus commis par les Forces de défense et de sécurité maliennes et les groupes armés, a créé une situation d'insécurité chronique pour la population civile, qui ne peut pas compter sur la protection des forces maliennes. Cela doit cesser », selon Bachelet. Elle ajoutera : « Le gouvernement et les forces nationales devraient rétablir l'autorité de l'État dans tout le pays et assurer la paix, la sécurité et la protection du peuple.

Cet environnement protecteur ne peut être possible que si l'impunité prend fin et que tous les auteurs, y compris des membres des forces de défense et de sécurité, sont tenus responsables de leurs actes. Les gens ont besoin de justice, de recours et de réparations ». La Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme demande aux autorités maliennes d'ouvrir rapidement des enquêtes approfondies, impartiales et indépendantes sur toutes les violations et abus présumés des droits de l'homme et de garantir la mise en place des processus de reddition de comptes appropriés». C'est le seul moyen, selon elle, d'inverser cette tendance de violence continue.





# Le Sahel : Nouveau champ de bataille de la guerre entre Al-Qaida et l'organisation Etat islamique

**A**près avoir longtemps coexisté, les filiales sahéliennes des deux organisations djihadistes, Al-Qaida et l'Organisation d'Etat Islamique au Grand Sahara s'affrontent avec, comme enjeu, leur prééminence locale et internationale.

Le temps de la tolérance a vécu. Le Sahel est devenu, depuis le début de l'année, le théâtre d'une guerre ouverte entre les deux filiales locales du djihadisme global. Le 11 juin, c'est à Détebé, à la frontière du Niger et du Burkina Faso, que des accrochages ont éclaté, causant la mort d'au moins sept combattants de l'organisation Etat islamique au grand Sahara (EIGS) et de treize miliciens du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), affilié à Al-Qaida. Plus tôt, le 1er juin, des combats avaient été signalés dans les environs de Gao, au Mali, impliquant les forces d'Adnane Abou Walid Al-Sahraoui, le chef de l'EIGS, et celles du cousin d'Iyad Ag Ghali, l'émir du GSIM, selon la note confidentielle d'une organisation internationale.

Entre les deux grands groupes djihadistes au

Sahel, les années de coexistence pacifique ont, depuis six mois, cédé la place aux affrontements directs. Et si la lutte se joue sur des enjeux locaux, elle est également portée par la rivalité mondiale entre les deux maisons mères. Les premières escarmouches entre ceux qui ont prêté allégeance à Abou Bakr Al-Baghdadi et ceux qui demeurent fidèles à Ayman Al-Zawahiri, le successeur de Ben Laden, ont été répertoriés début janvier dans les environs de Mondoro, au Mali, près de la frontière avec le Burkina Faso, avant de s'étendre géographiquement sur les deux pays.

Les combats les plus violents ont eu lieu durant les mois de mars et avril, avant de perdre en intensité. « Il y a eu des affrontements engageant des dizaines de motos appuyées par une trentaine de pick-up, mais la plupart des confrontations sont du hit and run « frapper et fuir ». Les bilans humains les plus lourds sont intervenus lors de raids nocturnes du GSIM sur les positions de l'EIGS », relate un observateur attentif de la zone.

S'il est encore difficile d'avoir une vision exacte

des événements, toutes les sources confirment que la coalition coiffée par Iyad Ag Ghali est jusqu'ici sortie largement victorieuse. « On a entendu qu'à Tatakara l'EIGS s'est habillé aux couleurs du GSIM pour le tromper et faire exploser un véhicule kamikaze sur une de leurs positions. Depuis qu'ils se sont déclaré la guerre, l'EIGS a peut-être le nombre de combattants pour lui, mais l'expérience est du côté du GSIM », prévient le chef d'un groupe armé malien de la région des combats.

## « La guerre va se poursuivre »

Durant les premiers jours de juin, les unités du GSIM continuaient de quitter Boulikessi, au Mali, pour se rendre au Burkina Faso, notamment dans l'est de ce pays désormais très fragilisé. Les forces djihadistes se seraient principalement regroupées le long de la frontière nigéro-malienne, alors que l'EIGS aurait établi son état-major près de Dolbel, au Niger, avec la ferme intention de récupérer les territoires perdus depuis janvier. « La guerre continue et va se poursuivre », analyse la note précédemment citée, confirmant que le Sahel, après le Moyen-Orient, est devenu un champ de bataille où les deux structures djihadistes jouent une partie de leur prééminence mondiale.

Le conflit a éclaté lorsque les cadres régionaux d'Al-Qaida ont décidé de réagir à l'expansionnisme de l'EIGS. Depuis son allégeance, en 2015, à l'organisation Etat islamique (EI), le groupe fondé par Adnane Abou Walid Al-Sah-





raoui, transfuge d'Al-Qaida – qui s'était fait connaître à Gao du temps de l'occupation djihadiste en 2012-2013 –, n'a cessé de gagner du terrain. La multiplication d'attaques d'envergure depuis 2017 contre les armées nationales, mais aussi les affrontements avec les forces françaises de l'opération « Barkhane » – comme celui qui a provoqué la mort de treize soldats français, le 25 novembre 2019, a renforcé son attractivité. Au point de recevoir, en avril 2019, les encouragements d'Abou Bakr Al-Baghdadi, alors calife de l'EI, puis d'être consacré « cible prioritaire » par la France et les pays de la région, lors du sommet qui s'est tenu le 13 janvier, à Pau.

Méprisé pendant un temps par les chefs moyen-orientaux de l'EI, négligé par les barons locaux d'Al-Qaida, Al-Sahraoui a su utiliser les vieilles recettes de l'instrumentalisation des rancœurs inter et intracommunautaires pour grossir ses rangs. Initialement concentré dans la zone des trois frontières, l'EIGS est allé contester, dans ses fiefs du centre du Mali, la katiba Macina, membre du GSIM. Il s'y place en pourfendeur de l'ordre établi, laisse les combattants qui le rallient se partager les butins, quand Amadou Koufa, le chef de la katiba Macina, gère jalousement les prises de guerre, préservant certaines traditions et baronnies locales. Dans la région du Méma, triangle entre les villes de Tombouctou, Nampala et Mopti, il joue des frustrations des ethnies peules tolébés, brimées dans l'accès aux bourgoutières, des pâturages flottants dans les plaines inondées du delta du Niger, très recherchés par les éleveurs, mais soumis à des droits de passage.

### « Point de non-retour »

Lorsque tombe la première réaction armée du GSIM, à Mondoro, Abdoul Hakim Al-Sahraoui, le numéro deux de l'EIGS, écrit à Koufa pour calmer le jeu en lui réclamant « le prix de l'âme des deux combattants ayant perdu la vie et la libération sans condition de nos détenus ». Mais la tentative d'apaisement échoue comme aurait échoué, en septembre 2019, une rencontre entre Adnane Abou Walid Al-Sahraoui et Jafar Dicko, le chef d'Ansaroul Islam, un groupe burkinabé proche du GSIM, en vue de déterminer des zones d'opération pour chacun.

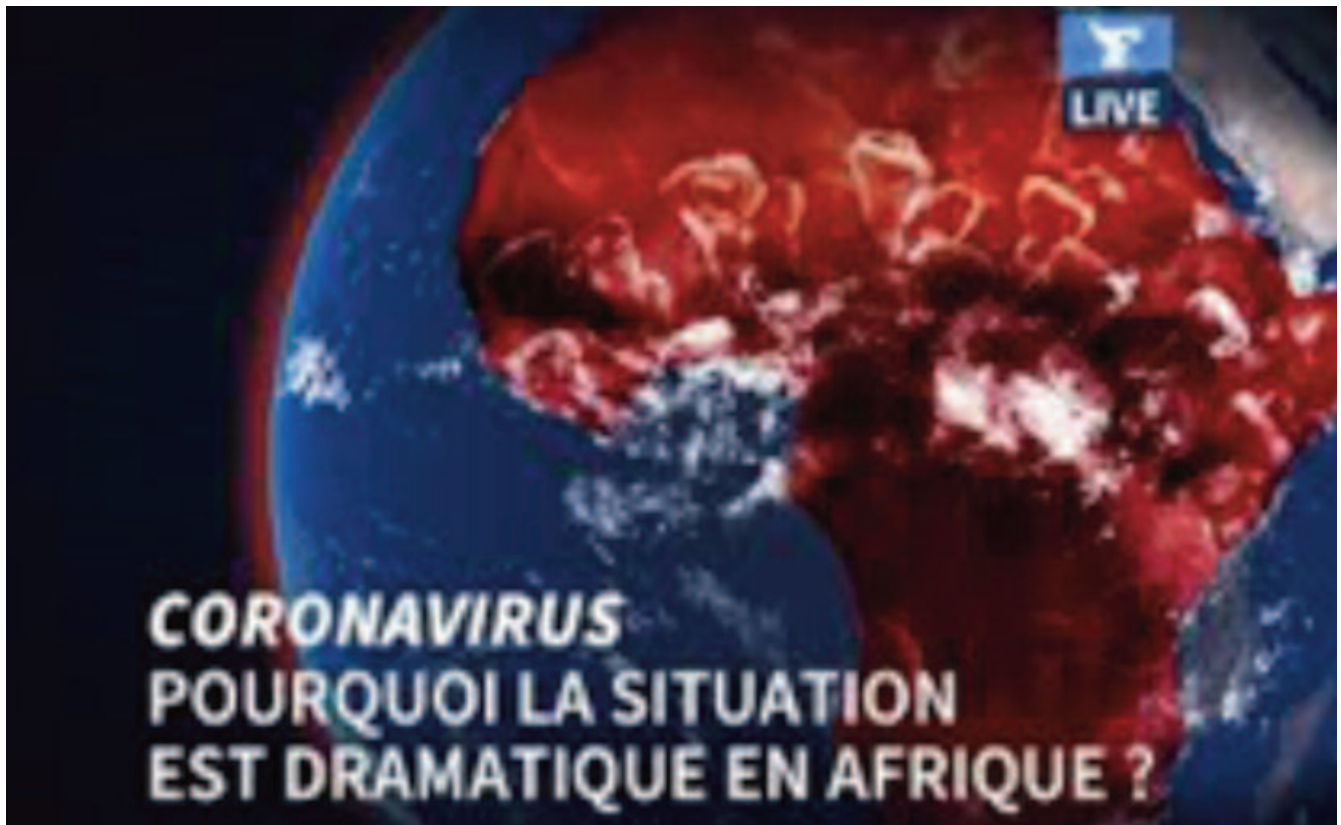
Selon un acteur de la lutte antiterroriste, « lyad Ag Ghali souhaitait initialement cacher ces tensions, mais l'EIGS a fait circuler des audios et des vidéos pour se vanter de ralliements en sa faveur. Cela l'a obligé, avec Koufa, à taper du poing sur la table pour que l'EIGS soit repoussé sur ses points initiaux. Une sorte de remise à zéro des compteurs ». D'après cette source, un « point de non-retour » a été atteint avec la publication, le 7 mai, par Al-Naba – l'un des organes de propagande de l'EI – de trois pages incendiaires pour le GSIM. lyad Ag Ghali et Amadou Koufa y sont qualifiés de « chefs apostats », accusés de trahison au profit des « croisés » et fustigés pour avoir « accepté l'invitation du gouvernement malien apostat à négocier et à s'instaurer en gardien des frontières algériennes et mauritaniennes ». Un peu plus tôt, le 10 février, le président Ibrahim Boubacar Keïta s'était dit prêt à négocier avec les chefs djihadistes « maliens ». lyad Ag

Ghali n'avait pas fermé la porte, mais a posé comme préalable le départ des troupes françaises.

Cette guerre fratricide n'aurait suscité « aucune pause opérationnelle » de l'opération « Barkhane », poursuit la source précédemment citée, très sceptique sur le fait que l'armée française ait tiré un avantage militaire de la situation. Lors d'une audition devant le Sénat, le 18 juin, la ministre des armées, Florence Parly, interrogée sur un possible apaisement de la zone, est d'ailleurs restée sur la réserve. « On constate des combats de plus en plus violents depuis le mois de mars, qui contribuent certainement à désorganiser l'EIGS. Est-ce que c'est de bon augure pour la suite ? Je reste très prudente parce que je pense que ces combats montrent aussi que le RVIM [ou GSIM] a une grande capacité d'action », a-t-elle alors déclaré.

Confirmée dans son statut de puissance dominante du djihadisme au Sahel, la coalition dirigée par lyad Ag Ghali aurait désormais pour ambition de poursuivre sa stratégie d'expansion en ciblant notamment les populations Sénoufo du nord de la Côte-d'Ivoire, comme il l'avait déjà fait avec les Peuls au Mali et au Burkina Faso. Malgré la dureté des coups pris depuis six mois, l'EIGS serait, lui, parvenu à régénérer une partie de ses forces. « Cela signifie, dit l'acteur de la lutte antiterroriste, que les échelons centraux de l'EI continuent de le soutenir et qu'ils n'ont pas l'intention de le lâcher. »

■ Source: Le monde



## Covid-19 : Une maladie qui étrangle le monde !

L'ambassade des États-Unis en partenariat avec ARS-Paris a organisé, le lundi 29 juin 2020, une conférence virtuelle sur " comment traiter les sujets sur le covid-19".

Une douzaine de journalistes maliens ont pris part à cette conférence virtuelle animée par Elizabeth Bryant, une journaliste de presse écrite Américaine basée à Paris avec plus de 15 ans d'expérience dans les médias aux États-Unis. C'est cette experte en la matière qui a conduit les débats, épaulée par Idrissa Fané et Fatoumata Togola. Pendant environ une heure et une demie, les échanges ont porté sur les sciences, connaissance sur le coronavirus et comment faire le reportage sans être exposé. Dans ses propos préliminaires, Elizabeth a levé toute équivoque sur l'existence de cette maladie qui est en train de faire des ravages dans le monde. Ce qui prouve à suffisance que le coronavirus est une maladie qui continue sa progression avec son cortège de morts.

D'après les dernières statistiques, les États-Unis et le Brésil sont les pays les plus touchés

dans le monde. En Europe, c'est l'Espagne qui vient en tête de peloton. L'Afrique avec sa population jeune est le continent le moins touché avec moins de décès. Mais cela ne veut pas dire que la maladie ne fera pas de ravage, la vigilance doit être de mise. Sans mesure phare, l'OMS prévient que des dizaines de millions d'Africains pourraient contracter le coronavirus cette année, avec l'éventualité des dizaines de milliers de morts.

La maladie a dépassé le seuil de l'épidémie, actuellement, c'est une pandémie. La maladie a impacté tous les secteurs de la vie. Les écoles sont fermées dans plusieurs pays. Cette mesure n'est pas sans conséquence sur le niveau des apprenants, d'où la complexité de l'équation de la maladie à coronavirus. Avec la fermeture des frontières, les pays traversent une période charnière de leur vie, toutes les économies du monde sont à plat.

Bien vrai que le cycle de contamination de la maladie est en baisse ces derniers temps ; il est important de mettre l'accent sur le respect des mesures barrières édictées par les autorités. Seul le respect de ces mesures peut nous permettre d'éviter cette maladie très contagieuse et mortelle. Environ 10 millions de personnes ont contracté la maladie à coronavirus. Ce chiffre nous interpelle tous. Les journalistes sont à l'affût de l'information et constituent une couche vulnérable. Dans d'autres pays, les journalistes continuent de faire les reportages, tout en respectant les mesures de prévention, au risque de ne pas se faire contaminer. Le port du masque doit être incorporé dans notre quotidien. Il faut éviter des interviews et les reportages dans les hôpitaux et les foyers à forte contagion. La meilleure manière de se protéger est d'éviter tout contact avec une personne malade et de se laver les mains constamment. Pour le moment, il n'existe aucun vaccin pour lutter contre cette pandémie qui écume le monde. Depuis que le Coronavirus est arrivé, il a pris le dessus sur tous les sujets d'actualité notamment le terrorisme et l'économie.

■ Ibrahim Sanogo

## Arcanes politiques : Aliou Boubacar Diallo, un grillon pour l'ADP-Maliba ?

**C**olère, frustration et indignation pour nombre de cadres et militants, tel est le sinistre tableau qu'on peut aujourd'hui dresser sur l'ADP-Maliba, et cela par la seule faute de Aliou Boubacar Diallo, le président d'honneur du parti qui s'y comporte comme un éléphant dans un magasin de porcelaines. Quel dommage pour cet homme qui avait pourtant suscité de l'espoir pour nombre de maliens, à en juger par son rang de 3ème place à l'issue de la présidentielle de 2018 ! L'homme serait-il devenu un grillon pour son parti ? Ça en a tout l'air !

En cause : le virage à 180° de ce parti d'opposition pour la majorité présidentielle ! Ce choix est d'autant plus contesté que le parti a failli partir en lambeaux lorsque son jeune président d'alors, Amadou Thiam, fut combattu et voué aux gémonies pour avoir fait allégeance à l'accord politique de gouvernance ayant permis à IBK de reprendre les choses en main après la grave crise postélectorale de 2018 !

En effet, ce jeune président déchu de l'ADP-Maliba a fait les frais du bras de fer qu'il avait engagé avec le puissant homme d'affaires re-

converti en politique qui, malgré son statut de président d'honneur, est de fait le vrai capitaine à bord, étant entendu que c'est celui qui détient le cordon de la bourse qui est le vrai faiseur de roi. Une caporalisation flagrante à laquelle Amadou Thiam, qui se voulait plutôt attaché aux textes du parti (le comité exécutif étant libre de ses choix dès que l'unanimité est acquise autour de ces choix) a refusé de se soumettre.

C'est aussi fort de cela qu'il est allé jusqu'à affronter le président d'honneur du parti sur le terrain de la justice, même s'il a fini par perdre. Mais le temps semble lui donner raison aujourd'hui dès lors que le même Aliou Boubacar Diallo, entre-temps devenu député, n'a pas hésité à engager l'ADP-Maliba dans la majorité présidentielle. Un retournement de situation qui fait souffler un vent de division sur ce parti qui faisait pourtant son chemin dans le grand marigot politique malien.

Et depuis, on enregistre de plus en plus de cas de démissions dans les rangs de cette formation politique qui risque de tout perdre finalement. Beaucoup s'interrogent en effet sur les

motifs réels de ce revirement de situation, puisque les explications données par le président d'honneur ne leur convainquent point. Le souci d'apaisement de la situation qu'il évoque ne saurait avoir, pour les cadres et militants mécontents, valeur d'argument, dès lors que c'est aussi par souci d'apaisement que Amadou Thiam avait engagé le parti dans l'accord politique de gouvernance.

Le parti ADP-Maliba pourra-t-il sortir indemne de ces nouveaux soubresauts qui le secouent depuis qu'il a fait allégeance à la majorité présidentielle ? La question mérite d'être posée, le parti étant déjà fragilisé avec le départ de Amadou Thiam et les siens. On se souvient en effet qu'après la guerre de légitimité à lui faite par Aliou Diallo, Amadou Thiam et nombre de militants avaient claqué la porte pour créer leur propre parti après ce qu'ils ont appelé le congrès illégal tenu sous les auspices de Aliou Boubacar Diallo.

Et pour cause : autorisé par la justice pour organiser ce congrès, le riche homme d'affaires va délibérément fouler au pied les textes du parti en désignant lui-même les participants, en lieu et place d'une conférence de sous-sections et de sections. En un mot, Aliou Boubacar Diallo est accusé de vouloir gérer le parti comme s'il s'agissait de son entreprise. L'enseignement qu'on tire de cette situation, c'est qu'il y a une grande différence entre la politique et les affaires !

■ Yama DIALLO



# Libération de Soumaïla Cissé : l'URD projette un grand rassemblement

Les membres du bureau national de l'URD ont animé un point de presse, le lundi 29 juin 2020, au siège de l'URD. L'ordre du jour portait exclusivement sur le cas Soumaïla Cissé qui défraie la chronique ces temps-ci.



Le point de presse a été animé par Adrahamane Diarra, président de la jeunesse URD. Dans son exposé lumineux qui fait le point de la situation de captivité injuste du chef de file de l'opposition, il dira que depuis le 25 mars 2020, l'honorable Soumaïla Cissé et sa délégation ont fait l'objet d'un rapt sur la route allant de Saraféré à Koumaira dans le cercle de Niafunké, région de Tombouctou. Sa délégation était composée de plus d'une dizaine de personnes comprenant des membres du parti venus de Bamako et chez de Niafunké. Un groupe de 5 personnes comprenant deux blessés par balle ainsi que la dépouille du garde du corps du Soumaïla a été libéré, quelques heures après le kidnapping. Selon le conférencier, les deux blessés se portent bien actuellement. « **Vous l'aurez ainsi compris que depuis le 25 mars, l'honorable Soumaïla Cissé demeure toujours détenu par ses ravisseurs. Nous rappelons à ce stade qu'aucun groupe n'a encore revendiqué ce rapt. Par ailleurs, nous notons que beaucoup d'efforts ont été consentis à la fois par les militants de l'URD, les associations et mouvements.**

**C'est le lieu de les remercier très sincèrement pour tous les efforts déployés en vue d'obtenir la libération immédiate de l'honorable Soumaïla Cissé. Par la même veine, il a remercié les jeunes des partis de l'opposition, de la majorité et du centre. Nous saluons aussi les efforts du gouvernement à travers la mise en place d'une cellule de crise pilotée par l'ancien premier ministre Ousmane Issoufi Maïga. Toutefois, malgré les efforts consentis par les autorités, le peuple est inquiet et ne demande qu'une seule chose, la libération immédiate et sans condition de Soumaïla Cissé », a-t-il dit.**

## Les révélations du Président IBK

Toujours selon Adrahamane Diarra, le mardi 16 juin 2020, le Président de la République Ibrahim Boubacar Keita lors de son allocution tenue devant certaines forces vives de la nation au Centre international de conférences de Bamako, a affirmé que son frère et cadet l'honorable Soumaïla Cissé, Président de l'URD et chef de file de l'opposition, est en vie et sera

libre très bientôt. Il a même dit connaître ses ravisseurs. « **Nous avons appris cette nouvelle avec beaucoup d'espoir mais cela fait bientôt 15 jours. Alors pour nous, le bientôt c'est quand monsieur le Président ?** », a-t-il renchéri.

Rappelant les circonstances du rapt, il a précisé que malgré la situation sécuritaire déléterée et dégradée, le Président Soumaïla Cissé est allé en campagne en faisant confiance aux assurances données par les autorités sur les dispositions sécuritaires. Et qu'à leur tour, ils veulent faire aussi confiance à la déclaration du Président de la République pour sa libération mais ils se posent beaucoup de questions sur le sens du bientôt du président de la République. « **Nous sommes à 97 jours d'inactivités de notre président. Ses frères et sœurs vivent dans une angoisse indescriptible depuis 97 jours. Nous allons agir et nous entendons agir avec tout le peuple Malien pour exiger la libération immédiate et sans condition de Soumaïla Cissé** », a-t-il précisé.

## Les actions en gestation pour obtenir la libération de Soumaïla Cissé

Pour ce faire, ils n'entendent pas rester les bras croisés. C'est dans cette dynamique que les membres du bureau national de l'URD envisagent de poser des actions drastiques dans les jours à venir. « **Nous comptons élargir cette semaine le sit-in organisé au niveau du monument de la colombe entre 7 heures et 8 heures à 14 autres carrefours stratégiques du district de Bamako et de Kati pour donner plus de visibilité à nos actions. Nous organiserons des caravanes pacifiques motorisées dans le district de Bamako et Kati les mardis 30 juin 2020, mercredi 1er juillet et dans la matinée du jeudi 2 juillet 2020. Pour terminer cette semaine d'intenses activités, nous invitons tout le peuple malien à un grand rassemblement pacifique, ce jeudi 2 juillet à l'esplanade de la Bourse du Travail à partir de 14 heures pour un objectif unique : la libération immédiate de l'honorable Soumaïla Cissé** », a-t-il annoncé.

■ Ibrahim Sanogo

## Contribution : « Fossi kana-to, Manden ka-bon an bolo, ngnassi-ma »

**Note liminaire à mes compatriotes pour la mise en place d'un conseil exécutif de défense du peuple et du territoire de la république du mali et des pays du sahel**

Quoiqu'ait pu dire son « Excellence l'Am-bassadeur » des États-Unis d'Amérique (USA) au Mali, monsieur Denis Bruce HANKINS, le Peuple africain au Mali ne doit point se laisser distraire de son témoignage sur lui-même. Au contraire, il doit puiser des propos du diplomate améreuropéen toute l'énergie nécessaire pour s'inspirer de la « Déclaration d'indépendance » des USA du 4 juillet 1776 (paragraphe 1 et 2). Celle-ci constituerait, dans le monde contemporain, le creuset d'une doctrine originale. Celle qui donne expressément licence au « peuple » de se révolter pour « abolir » la « forme de gouvernement (...) destructive » et d'établir à sa place « un nouveau gouvernement ». Plus qu'une licence, on conviendra, à l'analyse, que l'Acte de naissance des USA du 4 juillet 1776 consiste, sans équivoque, en une invitation au bonheur de tout Peuple soumis à l'injustice et à l'usurpation à « dissoudre les liens politiques » qui l'unissent à l'usurpateur de sa liberté ou de sa souveraineté. L'« Accord » dolosif « d'Alger », conclu le 15

mai 2015 à la suite du très infamant (en son article 17) « Accord de Ouagadougou » du 18 juin 2013 pour les Forces de défense du Mali, constitue, à n'en point douter, la pire des agressions contre la souveraineté que la République du Mali ait connue depuis son accession à l'indépendance formelle le 22 septembre 1960. Véritable tocsin que seuls ceux qui souhaitent, consciemment ou inconsciemment, la disparition du Mali ne sauraient entendre, l'« Accord » dolosif « d'Alger » sonne l'« appel » du « Mali » à ses Enfants, partout dans le monde, pour sa « prospérité ». « Fidèle » au « destin » de notre pays dans une Afrique unie, les Africaines et les Africains du Mali doivent se soumettre aux prescriptions de l'article 22 de la « Constitution du 25 février 1992 » qui ordonne que : « La défense de la patrie est un devoir pour tout citoyen » y compris citoyennes. Il faut donc s'unir pour éviter la destruction du Mali à travers l'« Accord » dolosif précité. La défense de la patrie africaine au Mali et au Sahel requiert d'« abolir » la « forme de gouvernement » patrimonial «

destructive » de notre patrie et d'établir, à sa place, non « un nouveau gouvernement » issu de la désignation d'un « premier Ministre » au « plein pouvoir », mais plutôt d'un Conseil exécutif de défense du Peuple et du territoire de la République du Mali et des pays du Sahel, pour en finir avec la guerre et éviter que la République du Mali ne devienne, comme celle de son envahisseur, une République monarchique. Le « Conseil exécutif de défense du Peuple et du territoire de la République du Mali et des pays du Sahel », issu du témoignage du Peuple africain au Mali sur lui-même, devrait être composé d'au plus neuf (9) membres, assistés par d'autant de secrétariats d'État durant trois (3) ans. Ses tâches essentielles seront les suivantes :

- La pacification du Sahel sur la base d'accords bilatéraux, impliquant :
  - La restauration de l'intégrité du territoire,
  - La mise en état de l'administration et des services aux citoyen(ne)s dans le pays,
  - L'organisation du retour des réfugiés,
  - La confection et l'adoption d'une nouvelle Constitution (kurukan-Fuga II) et,
  - La mise en place des institutions représentatives de la population sur la base d'une conception segmentaire et non hiérarchisée du pouvoir.
- Espérant, désespérément, que cette « note liminaire » contribuera à la solution de la tragédie malienne,

**DIARRA Bakary Sidiky N'Badiallah – Boniface – (LL.B; LL.M.;M.Sc.;Ph.D.) - Longueuil 28 juin 2020.**



# Résolution de la crise sociopolitique au Mali : Et si Moussa Timbiné et Manassa Danioko démissionnaient pour faciliter la tâche à IBK ?



Le Mali est toujours à la croisée des chemins. Menacé dans ses fondements, il traverse aujourd'hui l'une des crises les plus graves depuis l'avènement de la démocratie en 1991. L'heure est aujourd'hui à la recherche des solutions idoines pour que le pays de Modibo Keita ne sombre pas dans la violence et dans l'incertitude totale. Le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces patriotiques, M5-RFP, est celui qui est vent debout contre le régime d'IBK. Il a tenu deux mémorables meetings les 5 et 19 juin 2020 pour demander la démission du Président de la République et de tout son régime. Etant donné que l'Assemblée Nationale et la Cour Constitutionnelle sont les deux Institutions au cœur de la gravissime crise que traverse le Mali en ce moment, les deux chefs de ces institutions ne pourraient-ils pas démissionner pour faciliter la tâche au Président de la République ? La décriation ne passera-t-elle pas par la réparation des préjudices causés par la CC et dont le corolaire a été l'élection du Président de l'Assemblée Nationale, l'autre Institution à problème ?

Si tous les observateurs de la scène politique malienne s'accordent à dire que le départ du Président de la République est une équation à plusieurs inconnues, la plupart d'entre eux n'excluent pas non plus qu'une solution : soit trouver pour corriger ce qu'il convient d'appeler la bourde de Manassa Danioko, Présidente de la Cour Constitutionnelle du Mali. Pour rappel, la Cour Constitutionnelle a rendu, lors de la proclamation des résultats des élections législatives, un arrêt politique en tripataillant les résultats issus des urnes. C'est cet arrêt qui a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, car il a provoqué une véritable levée des boucliers au sein de la population. A Sikasso, Kati, Bougouni, Koutiala, Communes I, V, VI du

District de Bamako, les populations sont sorties pour réclamer la victoire des candidats pour lesquels elles ont voté. Des pneus enflammés, des routes barricadées, des véhicules saccagés, des bâtiments publics vandalisés, ce sont là les conséquences de l'arrêt rendu par la Cour Constitutionnelle.

Dans l'euphorie de la contestation populaire, un premier mouvement est né, appelé la Troïka et composé de la CMAS, du FSD et de l'EMK. Ce Mouvement a organisé un grand meeting populaire le 5 juin 2020. Rejoint par d'autres forces sociopolitiques après le grand rassemblement du 5 juin, la troïka a été transformée par la suite en Mouvement du 5 juin -Rassemblement des Forces Patriotiques, M5-RFP. L'imam Mahmoud Dicko, tête de proue dudit Mouvement, coupe non seulement le sommeil aux autorités, mais aussi et surtout donne du fil à retordre à IBK et à ses alliés. Ces derniers tentent tant bien que mal de s'organiser pour non seulement porter la contradiction, mais aussi et surtout pour sauver ce qui pourrait l'être du régime. C'est pourquoi les partisans du Président de la République ont mis en place la CFR et ont sonné le rassemblement au Palais des sports de Bamako.

Cette stratégie de meeting de la CFR ne fera qu'exacerber la tension et ne résoudra point les légitimes revendications d'une frange importante du peuple, portées par le M5 RFP. Ces revendications sont entre autres la démission du Président de la République, la dissolution de l'Assemblée Nationale et celle de la Cour Constitutionnelle, la mise en place d'un gouvernement d'Union nationale. Si le premier point, à savoir la démission du Président de la République, est un point qui peut bien être négocié et que les leaders du M5-RFP n'en font pas une fixation, les trois autres points pourront faire l'objet de solutions médianes,

surtout quand Moussa Timbiné et Manassa Danioko accepteront de démissionner. Si ces deux démissions sont faites, pour l'Assemblée Nationale on pourra reprendre les partielles dans les circonscriptions à problèmes, car il ne fait aucun doute que les députés controversés imiteraient Moussa Timbiné en démissionnant à leur tour.

Si tant est qu'IBK joue le rôle de Papa pour Timbiné, il doit alors sauver son régime d'une déchéance en acceptant de rendre le tablier. Dans le cas contraire, les autres députés doivent se désolidariser de lui en menant une certaine pression, car en cas de refus catégorique des « députés nommés par Manassa Danioko » de rendre le tablier, le Président de la République se verra dans l'obligation de dissoudre l'Assemblée Nationale au grand malheur de tous les députés.

Quant à Manassa Danioko, même si elle n'est pas le seul membre de la Cour Constitutionnelle, c'est vers elle que tous les regards sont tournés, en tant que Présidente. Donc sa démission après celle de trois autres membres, mettra fin à la longue angoisse, car les autres n'auront plus le choix que de rendre le tablier et IBK, de concert avec le M5-RFP, procédera au remembrement de la Cour sur la base des critères d'intégrité morale, de compétence et d'aptitudes physiques. Manassa Danioko pourrait bien rendre ce service à son bienfaiteur qu'est IBK, pour éviter le chaos et certainement son humiliation aussi.

En somme, l'honorable Moussa Timbiné, Président de l'Assemblée Nationale et Manassa Danioko, Présidente de la Cour Constitutionnelle sont aujourd'hui les deux personnalités à avoir la clef de la solution de la crise sociopolitique. Qu'ils agissent très vite pour éteindre la soif de changer du peuple.

■ Youssouf Sissoko

# Lettre ouverte à la CEDEAO, à l'Union Africaine, à l'Union Européenne, aux Nations Unies et aux Chancelleries étrangères au Mali : **Ecouter et comprendre le Peuple malien, pour mieux l'accompagner dans sa lutte !**

## I. Comprendre le mal malien sous le magistère du Président IBK :

Depuis quelques semaines, un vaste mouvement populaire républicain, à l'identique de la Plateforme Antè A bana contre l'initiative non consensuelle de révision constitutionnelle de 2017, est en cours au Mali, avec aujourd'hui un objectif plus global de défense des principes et valeurs de la République et de la Démocratie.

Et pour cause, le régime du Président Ibrahim Boubacar KEITA, qui dure depuis 7 ans, s'est illustré à travers les dérives les plus improbables et les plus inacceptables dans une Nation qui aspire à un mieux-être et un épanouissement dans le concert des Nations. D'ailleurs, des principes universels de libertés et droits humains nous enseignent que "Lorsque les lois de la République sont violées par les gouvernants, l'insurrection ou la désobéissance civile est, pour le peuple et pour chaque fraction du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des biens" (adoptés par les révolutions américaine de 1776, française de 1789, soviétique de 1917 et malienne de 1991).

Cependant, en plus de la gestion hasardeuse de la crise multidimensionnelle du Mali, le régime IBK s'est fait le chantre des violations récurrentes des engagements, des lois et de la Constitution du Mali, avec en l'occurrence :

a) Le refus de respecter les termes de l'Accord préliminaire de Ouagadougou du 18 juin 2013 imposant au nouveau pouvoir élu en septembre 2013 l'obligation d'ouvrir les négociations avec les groupes rebelles au plus tard 60 jours après son installation. Il aurait fallu juste pour IBK, à l'époque, de désigner Tiébilé DRAME avec son équipe qui avaient négocié l'Accord



préliminaire au nom de la Transition, pour continuer des pourparlers plus approfondis avec des acteurs qui se connaissent tous sur des aspects encore « chauds et fumants » des sujets traités pour projeter les contours d'un futur Accord de paix.

b) Mais hélas, c'est sans compter avec la rancune tenace d'IBK contre ce « Petit Monsieur » Tiébilé qui n'avait pas soutenu son « plébiscite », mais surtout de l'orgueil stérile du nouveau locataire de Koulouba de ne pas vouloir « se rabaisser à hauteur de rebelles pour négocier », et ce, sans avoir une alternative quelconque. Il avait en ce moment, par son entêtement, craché sur le passé, le présent et l'avenir. Ironie du sort, IBK a été finalement contraint de négocier en position de faiblesse avec les rebelles, et par la suite de faire appel, sur le tard, au même Tiébilé DRAME comme son négociateur en chef, ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale, soit dit en passant. Quel gâchis !

c) La négociation au forceps, après la débâcle militaro-diplomatique de Kidal, et la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali concocté à Alger et signé à Bamako (selon Pr Ali Nouhoum DIALLO), qui n'a jamais

fait l'objet d'un débat national, ni discuté ou soumis à l'approbation de l'Assemblée nationale, ont fait perdre le contrôle gouvernemental sur la région de Kidal, mis entre parenthèses notre souveraineté et plongé le pays dans une situation inextricable.

d) La modification subreptice et la violation du code des collectivités sur le point relatif aux autorités intérimaires par la mise en œuvre subreptice d'une entente illégale et injuste, appliquée au faciès dans le pays.

e) La propension à tromper l'espérance des citoyens maliens dans les vertus du dialogue pour mieux en abuser, à travers la mise sous le boisseau des résolutions de la conférence d'entente nationale, le non-respect des accords politiques avec le Chef de file de l'opposition, le dévoiement du Dialogue national inclusif, etc.

f) Les prorogations anticonstitutionnelles récurrentes du mandat des députés et le refus de corriger les tares du code électoral, avant la tenue de tout autre scrutin.

g) Le refus d'appliquer l'article 39 en faveur des enseignants, pour ensuite déclarer, sous la pression populaire du rassemblement populaire historique du Mouvement du 5 juin



2020, vouloir « mettre fin » à la crise scolaire », comme pour dire qu'elle avait été délibérément entretenue.

h) La privation des filles et des fils du Mali du droit humain fondamental à l'éducation, pendant que la propagande claironnait que le quinquennat serait celui de la jeunesse dont le premier droit est pourtant d'instruire et d'éduquer la petite enfance.

i) Un Premier ministre d'un gouvernement de mission (sic) n'ayant jamais présenté sa Déclaration de politique générale (DPG) a fortiori un programme de gouvernement, attestant que le régime a toujours navigué sans véritable vision, sans feuille de route, sans objectifs concrets et mesurables.

j) Le non-respect de l'engagement du Président d'appliquer les résolutions du Dialogue national inclusif, d'une part, et d'autre part, celui du Premier ministre d'en tirer sa Déclaration de politique générale (DPG). Rien de tout cela !

k) L'érection de la malgouvernance comme mode de gestion des affaires publiques, dans toutes sphères de la vie nationale (sécurité et défense, école, électricité, eau potable, intrants agricoles, routes, marchés publics,...), pour en tirer intérêt au profit d'une oligarchie clanique érigée en système.

## II. IBK ou le désenchantement des idéaux de l'ère démocratique :

A n'en point douter, IBK est apparu par la force des choses comme l'axe central du mal malien, car son régime s'est évertué à dévoyer tous les espoirs fondés dans les vertus de la démocratie, du multipartisme et de la République, pourtant tant vantées dans le préambule et le corps de la Constitution de 1992 léguée par le mouvement démocratique, au prix du sang des Martyrs.

Le régime IBK est, aujourd'hui, l'illustration parfaite de la trahison des idéaux du 26 Mars, en permettant à l'ancien président, le Général Moussa TRAORE, de savourer sa revanche sur le mouvement démocratique de 1991 à travers au moins cinq constats assez caractéristiques:

1) L'intervention récente du Général Moussa TRAORE pour rappeler les valeurs de la République et les leçons de patriotisme aux tenants du mouvement démocratique, lors d'une entrevue IBK et l'Imam DICKO, assisté pour la

circonstance de Choguel K. MAIGA, héritier de l'ancien parti unique, l'UDPM ;

2) L'échec du système scolaire qui était pourtant un des problèmes majeurs qui avaient coûté à Moussa TRAORE sa chute, toute chose qui s'est aujourd'hui empirée : écoles fermées depuis au moins 2 ans, sinon depuis 4 à 8 ans dans les zones dites du Centre, et dans certaines contrées du nord-est du pays ;

3) Un autre sujet majeur qui avait motivé le mouvement populaire contre Moussa TRAORE, est la question syndicale avec, sous le magistère de IBK, la cristallisation des luttes corporatistes autour de l'application de l'article 39 en faveur des enseignants, des avantages du personnel de la santé et des revendications des magistrats, avec près de cinq années ininterrompues de grèves larvées et très souvent décrétées sur des durées illimitées, paralysant les sociaux de base ;

4) Le vote libre et démocratique multipartiste, chanté et magnifié comme la panacée, est aujourd'hui plus que dévoyé, vidé de toute valeur, et apparenté à celui d'un système monopartite, ploutocratique et oligarchique ;

5) Enfin, une des plus grandes réalisations du régime UDPM de Moussa TRAORE, en l'occurrence la route Sévaré-Gao, qui était le cordon ombilical établi entre les zones sud-ouest et les zones nord-est du Mali, est aujourd'hui complètement dégradée et presque inexistante, accentuant la division physique du pays.

Irait-on jusqu'à regretter le Général Moussa TRAORE, quand on sait que la puissante armée qu'elle avait léguée à la postérité (avec chars, BRDMs, orgues de Staline, MIG-21, et autres radars de surveillance territoriale) n'est aujourd'hui que l'ombre d'elle-même, incapable, qu'on l'a rendue, d'assurer seule son rôle régalien de défense et de sécurisation d'elle-même d'abord, des populations et du territoire, ... ? Il n'y a qu'un pas à franchir, surtout avec la mise sous tutelle du pays par une présence hétéroclite de forces militaires extérieures de près de 30.000 hommes.

## III. L'éveil du Peuple malien contre les dérives fatales :

Heurté et ahuri par les conséquences de la gestion chaotique du régime IBK, ce nouveau mouvement populaire est déclenché, suite à un « Appel au Peuple malien » lancé le 14 mai 2020 par Espoir Mali Koura (EMK), pour sauver

le Mali d'un péril existentiel, recouvrer sa souveraineté, préserver l'intégrité du territoire et s'engager résolument sur le chemin de la paix, de la sécurité et du développement.

C'est à la suite qu'une unité d'action des forces patriotiques, proposée au mouvement EMK par le regroupement politique FSD et la CMAS, a abouti à une Déclaration du 30 mai 2020, ayant permis de réunir des associations et organisations de la société civile, des partis, mouvements et leaders politiques, des syndicats, des autorités morales et intellectuelles, des acteurs économiques et ruraux, des personnalités et citoyens de tous bords, de l'intérieur et de la diaspora malienne, guidés par l'article 121 de la Constitution : « ... Le peuple a le droit à la désobéissance civile pour la préservation de la forme républicaine de l'Etat... ».

Ainsi est né le Mouvement du 5 juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP).

## IV. Mais qui est « Le Peuple » ?

Toutes les constitutions du monde ont comme référent le Peuple (« Le Peuple souverain du Mali ... », « Le Peuple français proclame, ... », « Nous, le Peuple des États-Unis, ... [We The People, ...] », etc., en tant que composante de l'Etat (un pouvoir politique exercé sur un peuple vivant sur le territoire national).

Et il est, de prime abord, clair que ce référent n'est qu'une projection imagée de la volonté populaire et souveraine, qui englobe toutes les populations de l'époque présente, mineurs comme citoyens majeurs, ceux à naître dans les années et siècles à venir, ceux qui décident d'exercer leur droit de vote ou comme ceux qui ne le font pas.

Certains s'évertuent à nier au rassemblement populaire du 5 juin 2020 sur la Place de l'indépendance et évoquent à tout va l'article 26 de la Constitution de 1992 (« La souveraineté nationale appartient au peuple tout entier qui l'exerce par ses représentants ou par voie de référendum. Aucune fraction du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice »).

Ils doivent pourtant accepter que le Peuple ne s'est jamais exprimé et ne peut jamais s'exprimer dans son entièreté, et tous les élus nationaux et locaux n'ont bénéficié juste-là que de l'assentiment d'une portion congrue de l'électorat : entre 12 et 35% dans la plupart

des cas, ou dans une moindre mesure jusqu'à 55% en de rares endroits, les cas des 80 à 99,99% ne procédant que de comptages fictifs et frauduleux de voix.

D'ailleurs, sur plus de 8 millions d'électeurs lors de la dernière présidentielle de 2018, IBK n'a obtenu que 1.331.132 voix au 1er tour, et 1.798.632 voix au 2ème tour (avec un taux de participation de 34,54 %), et il s'agissait des votes des Maliens de l'intérieur et l'extérieur, y compris les cas avérés de fraudes et de votes fictifs dans les zones inhabitées.

Donc, ceux qui clament une certaine légalité du régime doivent s'accommoder, peu ou prou, avec une légitimité bien bancal, et accepter que la masse populaire sortie les 5 et 19 juin 2020 à travers l'ensemble du pays et dans la diaspora représente tout autant le même Peuple.

## V. De la légalité et de la légitimité :

A ce propos, nous disons simplement qu'il ne faudrait jamais oublier qu'en République, le Peuple est au-dessus de tout, même de la Constitution, que la légalité ne tient que par la légitimité.

Les responsables et représentants de la CE-DEAO et de la Communauté internationale doivent intégrer qu'il vaut mieux aider et soutenir un Peuple à se sortir d'une mauvaise passe que de maintenir un homme avec son régime. Il a en été ainsi du Peuple frère du Burkina Faso qui a repris son destin en main en 2014, et qui a, pour ce faire, adopté une Charte de Transition à côté de sa Constitution de 1991, maintenu dans ses dispositions non contraires à ladite Charte, pour passer le cap du régime dictatorial de Blaise COMPAORE, ... avec l'accompagnement et la bénédiction de la CE-DEAO, de l'UA et de la Communauté internationale. Quand cela a été possible ailleurs, c'est possible chez nous aussi !

Le Peuple malien a aujourd'hui les preuves évidentes et malheureusement la nette conviction, après tant de soubresauts, tant propositions de sorties de crises jetées aux orties, tant de changements d'attelage gouvernemental, tant de chances et d'opportunités gâchées ..., que l'actuel président de la République n'est pas et n'a pas la solution pour le Mali en crise.

Demander sa démission est une démarche

salvatrice en vue d'abrèger les souffrances du Peuple malien, de mettre fin à une gouvernance chaotique et dénuée de leadership, et de sauver l'Etat malien d'une perte annoncée, enjambant des vies massacrées, des villages détruits et abandonnés, des populations jetées sur les chemins de l'exil, un système éducatif oublié, le pays coupé en morceaux, etc.

Le pire, c'est que l'espoir et l'avenir sont sombres d'incertitudes, puisqu'il est clairement énoncé que le vote du citoyen ne vaut plus rien, et que quelle que soit la gestion calamiteuse à sanctionner, quel que soit le désir de changement des électeurs, .... il y a un système implacable de machination, qui commence au sein d'une administration locale embrigadée, des notabilités et représentants locaux corrompus par l'argent sale, des agents de bureaux de vote achetés, une administration centrale travestie pour la cause, et pire.... une Cour constitutionnelle excellent dans le brigandage électoral...

## VI. La volonté populaire peut-elle faire démissionner ?

L'Ambassadeur des USA, M.D.B. HANKINS clame péremptoirement que « on ne peut forcer le départ d'un Président démocratiquement élu », tout en oubliant que le vaillant peuple américain avait forcé son 37ème président, Richard NIXON, à démissionner le 9 août 1974 pour son implication dans le « scandale du Watergate ». A fortiori, le Président IBK qui rivalise à qui mieux-mieux avec les sandales (je dirais même les « scandaux » pour mieux appuyer), et dont chacun vaut raison de destitution :

- un boeing présidentiel à prix variable, au très mauvais moment en début de mandat, alors qu'il avait été largement élu pour combattre l'insécurité et ramener la paix ;

- l'abandon du territoire national au détriment des populations laissées pour compte, et de la souveraineté de l'Etat incapable de protéger les personnes et leurs biens,

- le sabotage de la reconstruction de notre système de défense et de sécurité pour un pays en guerre dont la souveraineté est mise sous tutelle, par l'achat à coup de milliards d'avions, d'hélicoptères et de matériels militaires défectueux,

- l'exposition de nos forces armées mal recrues,

tées, mal formées et mal équipées, comme chair à canon (Nampala, Dioura, Gourma-Rharouss, Tabankort, Boulikessi, Mondoro, Konna, Indelimane, Tarkint, Bamba, Bouki-wèrè, ...),

- l'amplification de conflits meurtriers dans les régions au centre comme au nord du Pays, avec des milliers de morts, de centaines de villages détruits, des milliers de déplacés et de réfugiés (Ogossagou 1, Ogossagou 2, Koulogon, Sobane-Da, Mondoro, Gangafani, Yôrô, Peh/Ouenkoro, Heremakono/Niono, Talataye, Labbezzanga, Lelehoye, Bourra, ...),

- la prise en otage de notre mécanisme d'alternance démocratique notamment le système électoral, qui ne garantit plus l'expression de la volonté des citoyens, sur fond de violation des dispositions constitutionnelles et législatives, de corruption et d'impunité,

- la violation des principes républicains de séparation des pouvoirs et des équilibres entre les institutions de la République, avec une Cour constitutionnelle se spécialisant dans les petites combines mercantiles au lieu d'être le garant du jeu républicain et une Assemblée nationale délégitimée à outrance au lieu d'être le temple de la démocratie,

- le déni de justice de la Cour suprême dûment saisie de plaintes contre les juges constitutionnels qui s'étaient illustrés par la violation de leur serment et de certaines dispositions de la loi organique relative à la Cour constitutionnelle,

- l'incapacité de sécuriser le processus électoral, avec au summum le Chef de file de l'opposition, l'Honorable Soumaila CISSE, porté disparu depuis le 25 mars dernier.

Oui, Excellence monsieur l'Ambassadeur américain, « on peut forcer le départ d'un président élu ». Et d'ailleurs, tout près de nous, les peuples tunisiens, burkinabé, gambiens, soudanais, algériens, ... sont parvenus, par des moyens populaires, républicains et démocratiques, à faire démissionner leur régime respectif qui devenait prédateur de leurs droits et libertés et obstruait de leurs espoirs et de leur avenir, en violation des valeurs républicaines et démocratiques qui sont pourtant si chères aux grandes Nations des démocraties africaines et occidentales.

## VII. Le non-respect des engagements internationaux par le régime IBK :

D'ailleurs, le régime du Président Keita s'est illustré par la violation systématique des engagements communautaires, notamment ceux édictés par le Protocole A/SP1/12/01 sur la démocratie et la bonne gouvernance de la CEDEAO en matière de principes démocratiques à travers l'article 3 exigeant que « les organes chargés des élections doivent être indépendants et neutres et avoir la confiance des acteurs et protagonistes de la vie politique. En cas de nécessité, une concertation nationale appropriée doit déterminer la nature et la forme desdits Organes ».

Cependant, la gestion catastrophique du processus électoral par le régime, tant en 2018 lors de la présidentielle que surtout en 2020 pour les très controversées élections législatives, a fini de convaincre tous les acteurs et les observateurs que le régime a confisqué le libre jeu de la démocratie en enlevant toute faculté aux citoyens de choisir leurs représentants, le tout, dans une parfaite complicité avec la Cour constitutionnelle, pourtant garante de la régularité et de la transparence des scrutins.

Aussi, rappelons-nous qu'au terme de sa mission effectuée en octobre 2018 à Bamako, la délégation de la CEDEAO conduite par le Ministre des Affaires Étrangères du Nigeria, a émis entre autres les conclusions suivantes : « Prenant acte de la prolongation de la législature actuelle selon l'avis de la cour constitutionnelle et au regard des dysfonctionnements largement reconnus et évoqués par tous les interlocuteurs lors du scrutin présidentiel passé, il est impératif que le Gouvernement et tous les acteurs socio-politiques conviennent, de manière consensuelle,

d'entreprendre des réformes courageuses des cadres légaux, y compris la Constitution de février 1992, et du système électoral avant de s'engager dans les prochaines échéances électorales que compte mener le pays... ». C'est donc délibérément et de façon préméditée que les autorités gouvernementales n'ont pas déferé à une telle recommandation de la CEDEAO.

Au demeurant, nous sommes pleinement conscients des principes de l'article 1er c) du Protocole A/SP1/12/01 susvisé, relativement à l'interdiction de tout changement anticonstitutionnel de pouvoir, et vous indiquons opportunément que le mouvement populaire démocratique qui réclame la démission du Président Ibrahim B. Keita et de son régime exerce sur les dispositions de la Constitution malienne en son article 121, al. 2 « Le peuple a le droit à la désobéissance civile pour la préservation de la forme républicaine de l'Etat ».

## VIII. Les attentes du Peuple malien vis-à-vis de la Communauté internationale :

Ecoutez le cri de détresse d'une Nation en perdition, et venez à la rescousse d'un Peuple en danger... plutôt que de chercher à sauver un homme, avec son régime, qui a eu moult occasions de se ressaisir et de se racheter aux yeux de son Peuple, à qui il a tout promis et à qui il doit tout.

Au demeurant, les forces vives du Mali peuvent se retrouver pour définir, librement et sans carcan, la vision et les contours d'un autre Mali qui est possible. Et cela s'opérera avec toutes les forces sociales et politiques : des

organisations de la société civile, des partis et regroupements politiques, des forces syndicales, des autorités religieuses et coutumières, des forces de défense et de sécurité, des groupes signataires et non-signataires de l'Accord issu du processus d'Alger, etc.

De là, un accord politique peut organiser une période transitoire avec la volonté consensuelle des forces vives de la Nation (charte de transition) pour concilier les institutions constitutionnelles actuelles avec des organes pertinents de transition, aux fins de tenir des concertations nationales souveraines, faire l'état de la Nation, opérer les réformes politiques, institutionnelles, administratives et électorales nécessaires, jetant ainsi les fondements d'un Mali nouveau.

Cet accord politique de transition complètera la Constitution qui subsiste mutatis mutandis, sous la garantie de la Communauté internationale (CEDEAO, MINUSMA, Union Africaine, etc.).

Le Peuple malien sollicite donc le soutien des autres Peuples, à travers leurs représentants, pour l'aider à se sauver, en préservant les valeurs républicaines et démocratiques qui sont si chères aux Nations civilisées.

C'est en des moments aussi cruciaux dans la vie d'une Nation qu'elle a besoin de la compréhension et l'accompagnement des Etats Amis et Organisations dont elle est membre.

**Ibrahim Ikassa MAIGA**  
**Enseignant – FDPRI/USJP**  
**Elu municipal et Candidat à l'élection de députés dans le Cercle de Bourem**  
**Membre fondateur de Espoir Mali Koura (EMK) et du M5-RFP**



## Contrôle du territoire et extorsion de fonds : Quand la CMA profite de l'absence de l'Etat

Comme on a coutume de dire, la nature a horreur du vide, et Dieu seul sait combien le vide laissé par l'Etat malien, s'il Etat y a encore dans ce pays, est grand, large et épais ! En effet, des régions du Nord au centre du pays, le Mali (l'Administration et la justice s'entendent) n'existe de fait que sur une portion congrue. Une situation qui profite aux groupes armés, aux djihadistes et autres bandits de grands chemins !

Rien d'étonnant que les caciques de la CMA, comme cela nous est rapporté par un confrère de la place, se donnent la liberté d'organiser le transit sur l'axe Sévaré- Gao ! En effet, en l'absence de l'Etat et de tout escorte sur cet axe pourtant stratégique, la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) n'aurait pas attendu de midi à quatorze heures pour y ins-

taller deux check-points, dont un à Boni et l'autre à Gossi.

Et selon les révélations du confrère, chaque bus de transport paierait aujourd'hui à la CMA la somme de cinq mille francs CFA contre deux mille francs CFA pour chaque passager. Et gare au bus de transport qui refuserait de se plier à cette exigence des éléments de la CMA, au risque de se faire attaquer en cours de route ! Et pendant ce temps, des courtisans et autres petits laudateurs du pouvoir virtuel de Bamako se battent comme de beaux diables pour sauver un régime qui a pris l'habitude de « se sauver sans la République » !

Tous ceux qui s'insurgent contre cet état de fait sont traités de tous les noms d'oiseaux et taxés d'apatrides. Comme c'est le cas présentement avec les acteurs du M5-RFP, et cela en

dépît de la justesse et du bien fondé de leur combat, comme cela a pu être reconnu par la majorité présidentielle. Faut-il donner raison à ce juriste qui s'interrogeait au cours d'un débat télévisé s'il y avait encore un Etat dans ce pays, tant personne, à commencer le Président de la République, n'est responsable de rien ?

En attendant que le peuple s'assume en balayant tous ces pseudo-dirigeants qui écument les maigres ressources de ce pays en suçant le sang des contribuables maliens, les plus audacieux, à l'image des caciques de la CMA et toute cette horde de djihadistes, vont continuer à régner en maîtres absolus partout où le Mali est absent !

■ Yama DIALLO



# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**

# Il photographie une femme mariée et la fait chanter pour une partie de « sexe » : Le juge condamne Alpha Diallo « sans pitié »



**L**e jeune Boulanger, Alpha Diallo, a été condamné à 2 ans, dont 1 mois ferme pour collecte illicite de données et diffusion d'images contraires aux bonnes mœurs. Le prévenu a photographié Kh. Ba, une dame mariée qu'il faisait chanter pour une partie de sexe.

Le jeune Alpha Diallo a regretté son acte à la barre des flagrants délits de Dakar. Des regrets qui ne lui ont pas évité la prison, vu la gravité de ses actes : le jeune homme a photographié la dame Kh. Ba toute nue, pour ensuite la faire chanter, en lui réclamant en échange une partie de sexe. L'histoire s'est déroulée à Keur-Massar, dans la lointaine banlieue dakaroise. Alpha Diallo a été condamné à 2 ans, dont 1 mois ferme pour collecte illicite de données et diffusion d'images contraires aux bonnes mœurs.

Kh. Ba a l'habitude de laisser ouverte sa fenêtre la nuit, pour profiter de la fraîcheur. Durant le mois de Ramadan, elle a soupçonné la présence d'un individu espionnant ses moments d'intimité avec son époux. Dans la nuit du 11 au 12 juin dernier, la dame a décidé de veiller pour identifier son voyeur. Vers 5 heures du matin, Alpha Diallo, qui traînait devant la fenêtre qui s'ouvre à la ruelle, trouve ainsi le couple allongé... Voyant une femme toute nue, Alpha a eu l'idée de prendre des photos d'elle dans cette position indélicate. Pour réussir son coup, il a superposé des briques sur lesquelles

il est monté pour immortaliser l'obscénité. Seulement, il a été trahi par le flash de son téléphone qui réveille la femme. Elle en informe aussitôt son époux. Poursuivi par le mari de Kh. Ba, Alpha réussit à s'échapper.

Le lendemain, le «voyeur» envoie via l'application WhatsApp des photos et vidéos à Kh. Ba. Il lui propose une rencontre dans une maison en construction pour une partie de sexe, sans quoi les photos seraient publiées sur Internet. Kh. Ba montre les images à son mari, qui rallie aussitôt la police de Jaxaay pour y déposer une plainte contre X.

Pour arrêter Alpha, les enquêteurs ont dit à Kh. Ba d'accepter de rencontrer son maître-chanteur. C'est ainsi que rendez-vous a été fixé le dimanche 14 juin dernier à 20 heures dans le bâtiment choisi par Alpha. Arrivé sur les lieux avec l'excitation d'entretenir une partie de plaisir avec Kh. Ba, Alpha va vite déchanter : il a été aussitôt cerné par les policiers. Arrêté et conduit au commissariat, Alpha a battu sa

coulpe, disant qu'il voulait juste avoir un moment de plaisir avec Kh. Ba.

Boulanger de 22 ans, Alpha a comparu hier vendredi à la barre du tribunal des flagrants délits de Dakar pour collecte de données illicites et diffusion d'images contraires aux bonnes mœurs. Au cours des débats, le prévenu a nié les faits, soutenant les avoir reconnus lors de l'enquête préliminaire sous la torture des policiers. «Je n'ai pas pris les images. Déjà le numéro avec lequel on les a envoyées n'est pas le mien», proteste-t-il. Retraçant l'histoire, la plaignante Kh. Ba dira à la barre : «Parfois, j'entrevois une lumière provenant de la fenêtre le soir, comme si on nous espionnait le soir, mon mari et moi. Un matin, j'ai trouvé des briques superposées sous la fenêtre.

Le jour de la Korité, j'ai encore senti le reflet d'un flash sur mes yeux. Depuis, on a commencé à être plus vigilants. La dernière fois qu'il est venu, mon mari l'a poursuivi en vain et le lendemain, il m'a envoyé les photos sur WhatsApp, me donnant rendez-vous dans une maison en construction, si je ne voulais pas retrouver mes photos et vidéos ailleurs». Questionné par le Procureur, Alpha, après un long silence, finira par avouer qu'il fantasmaît sur la femme mariée. La maître des poursuites a alors requis 2 ans dont 3 mois ferme contre le Boulanger-voyeur. Me Iba Mar Diop de la défense a plaidé l'application bienveillance de la loi pénale. Le tribunal a finalement déclaré Alpha Diallo coupable et l'a condamné à 2 ans dont un mois ferme.

Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

# Présidentielle en Côte d'Ivoire : Henri Konan Bédié adoubé par le PDCI

**Sauf coup de théâtre, l'ancien président ivoirien sera officiellement le candidat du principal parti d'opposition lors de la présidentielle du 31 octobre.**

Le héros du jour, c'est lui. Henri Konan Bédié, 86 ans. L'ex-président ivoirien (1993-1999) chassé du pouvoir par un putsch en 1999, a annoncé samedi qu'il serait candidat à l'investiture de son parti, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), la principale formation de l'opposition, pour l'élection présidentielle du 31 octobre. La décision finale interviendra lors de la convention d'investiture le 26 juillet.

## L'heure de la revanche ?

Il faut souligner que le « sphinx de Daoukro » comme on surnomme Henri Konan Bédié, a soigné la mise en scène de bout en bout. C'est devant les responsables du parti réunis chez lui à Abidjan qu'il a répondu à leur « appel », lu par le plus jeune des délégués, lui demandant « avec insistance » « de faire acte de candidature à la convention de désignation du candidat ».

« Je ferai don de ma personne », a-t-il ensuite répondu, reprenant curieusement la tristement célèbre formule du maréchal Pétain en 1940. Il a ensuite complété sa réponse : « Je reçois cette demande de candidature comme une mission de salut public découlant d'une attente forte de la base, m'imposant ainsi l'obligation de concourir (concourir) lors de cette convention », où sa désignation ne fait guère de doute, a déclaré celui qui reste le leader incontesté du PDCI. L'un des principaux responsables du parti, Jean-Louis Billon, à la tête d'une des plus grosses sociétés privées du



pays, qui était présenté comme un candidat possible, a auparavant annoncé son retrait en faveur de HKB. « Moi-même ayant des ambitions, aujourd'hui devant la demande qui vous est faite, sachant que vous allez répondre de manière positive, je retire ma candidature », a-t-il déclaré lors de la réunion.

D'autres noms de personnalités avaient circulé comme présidentiables, tels que Thierry Tanoh, ancien ministre et banquier, ou Tidjane Thiam, l'ancien directeur du Crédit Suisse, petit neveu de l'ancien président Félix Houphouët Boigny. Bédié, surnommé le « sphinx de Daoukro » pour sa parole rare et ses capacités de survie politique, devrait donc une nouvelle fois se présenter à la magistrature suprême, après les tentatives invalidées ou ratées en 2000 et 2010.

Si l'investiture de son parti paraît une formalité, Henri Konan Bédié devra, lors de la présidentielle, convaincre les électeurs qu'à 85 ans, il n'est pas trop vieux, comme le soulignent déjà ses adversaires politiques.

## Le divorce est consommé entre Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié

« Notre victoire à l'élection présidentielle prochaine [...] permettra aux jeunes de Côte d'Ivoire d'accéder aux responsabilités pleines et entières dans la gestion des affaires publiques », a-t-il affirmé, alors que son âge avancé a été souligné notamment par son ancien allié, le président ivoirien Alassane Ouattara.

Amateurs de cigares et de bons vins, HKB, que beaucoup décrivent comme « très près de ses sous », s'était allié avec son ancien ennemi Alassane Dramane Ouattara (dit ADO) en 2005 pour créer le Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), alliance électorale entre le parti de Ouattara et le PDCI. Troisième de la présidentielle de 2010 derrière Laurent Gbagbo et Alassane

Ouattara, Bédié tient son engagement et soutient activement ce dernier pendant toute la crise post-électorale (2010-2011) qui a fait près de 3 000 morts en quelques mois. Après une lune de miel (Ouattara a même fait baptiser le troisième pont d'Abidjan du nom de Bédié) avec le chef de l'État, qu'il soutient encore à la présidentielle de 2015, HKB s'est à nouveau brouillé avec ADO en 2018, justement à cause de la présidentielle d'octobre prochain. Le Sphinx assure que Ouattara s'était engagé à soutenir un candidat PDCI à la présidentielle de 2020, en échange du soutien du PDCI en 2015.

Après deux mandats, Alassane Ouattara a annoncé son retrait, soulignant la nécessité de faire place aux jeunes. Son Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, 61 ans, défendra à l'élection présidentielle les couleurs du parti au pouvoir, le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP). Il est soigné depuis début mai en France pour des problèmes cardiaques.

Un autre candidat s'est déjà déclaré, l'ancien chef rebelle Guillaume Soro, 47 ans, ex-allié du président Ouattara devenu opposant. Mais il fait face à plusieurs procédures judiciaires dont une condamnation à 20 ans de prison et vit en exil en France. L'autre grande formation d'opposition, le Front populaire ivoirien (FPI), n'a pas encore fait connaître sa position pour la présidentielle. Son fondateur, l'ex-président Laurent Gbagbo, 75 ans (au pouvoir de 2000 à 2010), est en liberté conditionnelle depuis son acquittement par la Cour pénale internationale, et la possibilité de son retour en Côte d'Ivoire n'est pas tranchée. Le FPI a passé un « accord politique » avec le PDCI. Les contours de l'accord sont flous, et celui-ci ne semble pas à ce stade être une véritable alliance électorale pour la présidentielle. La date limite pour le dépôt des candidatures est le 31 juillet. Dix ans après la crise post-électorale de 2010-2011 qui avait fait quelque 3 000 morts, la présidentielle d'octobre 2020 s'annonce tendue.

## Covid-19 : Un vaccin testé en Afrique du Sud, une première sur le continent

**L**e ChAdOx1 nCoV-19 utilisé dans le premier essai clinique d'un vaccin contre le Covid-19 a été développé par l'université d'Oxford et fait partie des vaccins candidats les plus prometteurs.

Le ChAdOx1 nCoV-19 utilisé dans le premier essai clinique d'un vaccin contre le Covid-19 a été développé par l'université d'Oxford et fait partie des vaccins candidats les plus prometteurs.

Le premier essai clinique sur le sol africain pour un vaccin contre le Covid-19 a débuté cette semaine. Environ 2 000 personnes vont participer à cet essai mené en Afrique du Sud. France 24 a pu en discuter avec un médecin qui supervise l'un des sites où le vaccin candidat sera administré à des volontaires.

Une vingtaine de volontaires ont déjà reçu une injection. Ils sont les premiers participants du tout premier essai clinique en Afrique pour un vaccin contre le Covid-19. Annoncé officielle-

ment mardi 23 juin, ce test mené par l'université Wits de Johannesburg en Afrique du Sud pourrait constituer un tournant majeur dans la lutte contre le coronavirus sur un continent où la propagation est toujours en phase d'accélération et où plus de 330 000 personnes ont déjà été contaminées.

Le vaccin utilisé durant cet essai est le ChAdOx1 nCoV-19. Mis au point en avril par l'université d'Oxford, il est considéré comme l'un des plus prometteurs parmi la centaine en cours de développement. En dehors de l'Afrique du Sud, des essais cliniques sur ce vaccin sont menés au Royaume-Uni, au Brésil et un autre est prévu aux États-Unis.

### Un essai de phase 2

Ce test ne vise pas encore à évaluer l'efficacité du ChAdOx1 nCoV-19 contre la maladie. "L'objectif, pour l'instant, est de nous assurer que

le vaccin n'est pas dangereux pour les patients [qu'il n'y a pas d'effets secondaires, NDLR] et de mesurer la réponse du système immunitaire", explique Lee Fairlie, médecin pédiatre à l'université de Wits qui supervise l'un des sites de l'essai clinique, contactée par France 24. "C'est ce qu'on appelle un essai de phase 2, durant lequel on cherche à déterminer quelle est la dose d'un vaccin qui produit la meilleure réponse immunitaire", précise Pierre Saliou, spécialiste des vaccins et président du Groupe d'intervention en santé publique et épidémiologie (GISPE), contacté par France 24. En tout, environ 2 000 Sud-Africains devraient participer à cette étape qui est censée durer environ un an. Mais pour l'instant, "nous avons recruté un premier groupe de 50 volontaires sur notre site qui vont recevoir le vaccin et ensuite il y aura 50 nouveaux arrivants, avant de monter en puissance", précise Lee Fairlie. C'est bien moins qu'au Royaume-Uni où l'essai concerne déjà 4 000 personnes et "devrait fournir les premières informations sur la réponse immunitaire dans les semaines à venir", ajoute la pédiatre sud-africaine.

Les volontaires sélectionnés en Afrique du Sud ont "tous entre 18 et 65 ans et nous nous sommes assurés qu'ils étaient en bonne santé et ne souffraient pas de maladies chroniques







nécessitant une attention médicale particulière", énumère Lee Fairlie. Elle reconnaît, cependant, que l'essai pourrait être élargi à des personnes en moins bonne santé, "en fonction de ce que nous allons apprendre sur la sécurité du vaccin après les premiers tests".

### De l'importance d'un essai clinique sur le continent africain

À l'heure où l'Organisation mondiale de la santé (OMS) insiste sur la nécessité de rendre un futur vaccin contre le Covid-19 accessible à tous, l'essai clinique en Afrique du Sud peut s'avérer crucial. Des tests menés dans un pays ou seulement un continent ne sont pas suffisants pour prouver l'efficacité d'un vaccin car "certaines populations peuvent parfois avoir des réactions immunitaires différentes", remarque Éric D'Ortenzio, médecin épidémiologiste à l'Inserm, contacté par France 24. "Génétiquement parlant, nous avons une population très diversifiée en Afrique du Sud et différente de celle du Royaume-Uni ou du Brésil, c'est pourquoi il est important de mener des tests ici", précise Lee Fairlie. Elle estime que l'essai sud-africain pourra permettre de juger de l'efficacité du vaccin pour tout le continent, "même s'il serait toujours mieux de mener des études supplémentaires dans d'autres pays".

L'Afrique du Sud présente, en outre, un environnement sanitaire très différent d'un pays

européen ou sud-américain, ce qui rend les résultats de cet essai clinique intéressants. "Il y a ici une prévalence de maladies très spécifiques, comme la tuberculose et le virus du VIH. Et il faudra comprendre comment les personnes atteintes réagissent à un vaccin", note Lee Fairlie.

C'est particulièrement vrai pour le sida, "un enjeu important en Afrique du Sud où près de 7,5 millions de personnes ont été infectées par le virus", rappelle la scientifique sud-africaine. Elle espère, d'ailleurs, pouvoir inclure des individus atteints du VIH dans un groupe de volontaires "si nous parvenons à établir qu'il n'y a pas de risque associé à la prise du vaccin pour cette population". À cet égard, cet essai clinique peut, au-delà de l'Afrique du Sud et du continent, s'avérer riche en enseignements pour le monde entier. L'une des questions centrales de la recherche des traitements contre le Covid-19 concerne en effet la façon dont les personnes au système immunitaire fragilisé à cause de maladies comme le virus du sida pourraient réagir à un futur vaccin.

### Les tests en Afrique, une question toujours sensible

L'importance de ce premier essai clinique en Afrique tient aussi à l'histoire très controversée des tests vaccinaux réalisés sur le continent. De grands groupes pharmaceutiques ont

été accusés, à l'instar de Pfizer en 1996, d'avoir profité du manque d'information des populations locales pour mener des tests dans des conditions douteuses.

La réaction violente aux déclarations d'un médecin français qui avait appelé, en avril, à tester des vaccins en Afrique montre à quel point ces scandales ont laissé des traces. "Les remarques de ce médecin étaient irréfléchies, et avaient potentiellement des relents racistes", reconnaît Lee Fairlie.

Les experts interrogés par France 24 reconnaissent tous qu'il y a un travail à faire pour redonner confiance aux populations locales dans les essais cliniques de vaccins. "La clé, c'est que les gens soient correctement informés sur les tests et que par des campagnes de sensibilisation, on puisse susciter l'engagement des populations, c'est-à-dire qu'elles aient vraiment envie de participer", souligne Éric D'Ortenzio. Lee Fairlie espère que l'essai mené sur le vaccin ChAdOx1 nCoV-19, qui adhère aux règles internationales sur l'obtention d'un consentement éclairé, contribuera à "apaiser les craintes que certains peuvent encore avoir".

Bien sûr, les scientifiques espèrent que le vaccin d'Oxford remplisse ses promesses. Mais si, a minima, les tests menés en Afrique du Sud permettaient d'effacer les séquelles du passé, ce serait déjà une victoire.



## Reprise du championnat national : La DNSEP s'y oppose

**A**lors que le Comité scientifique de lutte contre la Covid-19 a émis un avis favorable à la demande de la Fédération malienne de football de reprendre ses activités, le ministère de la Jeunesse et des Sports, à travers la direction nationale des sports et de l'éducation physique répond que « toute réouverture des installations sportives sera contraire aux instructions des autorités ». Ambiance

La Direction nationale des Sports et de l'Éducation physique (DNSEP) s'oppose à la reprise du championnat national. Elle l'a fait savoir, vendredi dernier, à la Fédération malienne de football (Femafoot), expliquant que le minis-

tère de la Jeunesse et des Sports a instruit la fermeture de toutes les infrastructures sportives et socioéducatives jusqu'à nouvel ordre. Dans une lettre adressée à l'instance dirigeante du football national, Aliou Maïga, le directeur national des sports et de l'éducation physique écrit : « J'accuse réception de votre lettre ci-dessus référencée, relative à la reprise des compétitions nationales, ainsi que le protocole de respect des mesures barrières dans le cadre de la prévention de la pandémie Covid-19 pour tous les acteurs. Suite au communiqué issu de la réunion du Conseil supérieur de la défense nationale du 17 mars 2020, le ministre de la Jeunesse et des Sports par

lettre n°0187/MJS-SG du 19 mars 2020, a instruit la fermeture de toutes les infrastructures sportives et socioéducatives publiques jusqu'à nouvel ordre. A cet effet, la direction nationale des sports et de l'éducation physique applique les dispositions prévues par les lettres ci-dessus citées. Toute réouverture prématurée des installations sportives sera contraire aux instructions du ministre de la Jeunesse et des Sports. La prévention de la santé de la population malienne en général, des sportifs et leurs familles, en particulier est la priorité de la direction nationale des sports et de l'éducation physique dont le souci est : l'athlète en premier, la victoire après ».

Si du côté de la Femafoot, la décision de la DNSEP a été accueillie avec surprise, voire déception, certains responsables de ligue disent comprendre le souci des autorités de privilégier la santé de nos concitoyens. « Le Comité scientifique qui organise la riposte contre le SARS-COV-2 au sein du Conseil supérieur de

la défense nationale a émis un avis favorable pour la reprise des activités sportives. Si les stades et autres équipements et installations ont été fermés à cause de cette pandémie, aujourd'hui l'équation est résolue», a réagi Dr Sékou Diogo Keïta du bureau fédéral. Et de s'interroger : «Quels risques prenons-nous, responsables du Comité exécutif de la Femafoot, en mettant ensemble les acteurs testés négatifs pour pratiquer le football à huis clos, surtout sur la base d'un protocole sanitaire validé par les autorités sanitaires» ? Pour le président de Lafia Club de Bamako (LC. BA), toutes les conditions sont réunies aujourd'hui pour une reprise des activités de la Femafoot, notamment le championnat national et la Coupe du Mali. Dr Sékou Diogo Keïta pense même que la reprise des activités peut contribuer à apaiser le climat social très tendu depuis plusieurs semaines.

Un avis que ne partage pas le vice-président de la ligue régionale de Tombouctou, Abba Mahamane. «Aucune autorisation n'a été donnée par l'état pour ouvrir les stades. Sincèrement, à Tombouctou la reprise du championnat n'est pas à l'ordre du jour, parce qu'il y a aujourd'hui plus de 400 cas positifs de coronavirus à Tombouctou. Aujourd'hui, les autorités et les sportifs de la Région de Tombouctou sont préoccupés par la lutte contre la pandémie de la Covid-19. Le football ne peut être une priorité, alors que la santé de la population est menacée», rétorque le vice-président de la ligue régionale de football de Tombouctou. Pour Abba Mahamane, il faut purement et simplement annuler la saison et «préparer sereinement le prochain exercice».

Vendredi, la ligue de la Cité des 333 Saints a adressé une correspondance au président du Comité scientifique Covid-19 dans laquelle elle explique ne pas être en mesure de participer au championnat national, en cas de reprise. «Comme vous le savez, la situation de la maladie est très préoccupante à Tombouctou qui compte plus de 400 cas testés positifs de Covid-19 parmi lesquels le président du club Alfarouk qui s'en est sortie par la grâce de Dieu. Aujourd'hui, il n'est pas envisageable de reprendre les compétitions dans les circonstances actuelles caractérisées par le peu de connaissance dont disposent les spécialistes que vous êtes sur le virus et eu égard aux dégâts considérables que la pandémie cause chez nous à Tombouctou.

Nous pensons que comme l'ont fait remarquer les premiers responsables du football au plan continental, la santé des footballeurs (mentale et physique) est primordiale et devrait constituer l'éthique de toute prise de décision concernant la reprise des activités de football», peut-on lire dans ce courrier signé du président de la ligue de football de Tombouctou, Salaha Baby.

Pour mémoire, la Fédération internationale de football (Fifa) a annoncé la mise en place d'un fonds d'aide aux fédérations nationales, afin de les aider à faire face aux conséquences économiques de la Covid-19. Dans les prochains mois, chaque association sportive membre de l'instance dirigeante du football mondial devrait percevoir 1,32 millions d'euros (environ 8,6 milliards de F CFA) sous forme de subventions et de prêts pour qu'elles puissent faire face aux conséquences de la crise sanitaire.

«La Fifa a approuvé à l'unanimité un plan d'aide de 1,32 milliard d'euro», a déclaré le président de la Fifa, Gianni Infantino, précisant que l'instance dirigeante du football mondial exercerait «un contrôle strict de l'utilisation des fonds».

Chacune des 211 fédérations membres pourra recevoir 1 million de dollar (environ 500 mil-

lions de F CFA) et une aide supplémentaire de 500.000 dollars (environ 250 millions de F CFA) pourra être attribuée pour venir en aide au football féminin. Une autre aide sera disponible sous forme de prêts sans intérêts, qui pourront atteindre jusqu'à 35 % des revenus de chaque fédération. Le montant minimum de chaque prêt sera de 500.000 dollars (environ 250 millions de F CFA) et le maximum de 5 millions de dollars (environ 12,5 milliards de F CFA). De plus, chaque confédération pourra recevoir un prêt de 4 millions de dollars (environ 2 milliards de F CFA). «Des clubs et des fédérations sont en réel danger.

Dans certaines parties du monde, le football n'a pas encore repris. Nous devons leur venir en aide», a expliqué Gianni Infantino. La création de ce fonds d'aide au football avait été annoncée en mars par la Fifa. L'instance basée à Zurich avait annoncé le versement par anticipation de 138 millions d'euros (environ 90,3 milliards de F CFA) de subventions à ses 211 fédérations membres, soit l'ensemble des aides pour les années 2019 et 2020, afin de faire face aux conséquences de la pandémie de la Covid-19.

■ **Seïbou S. KAMISSOKO**



## Mercato : Boulogne annonce la signature de... Eto'o !



**E**to'o bientôt à Boulogne-Sur-Mer ! Troisième du dernier exercice de National 1 (D3 française), l'Union sportive Boulogne Côte d'Opale a en effet annoncé ce weekend la signature officielle du joueur sur son compte Twitter ! Mais que les supporters camerounais se rassurent : il ne s'agit pas de l'ancienne idole des Lions Indomptables, Eto'o fils, quadruple Ballon d'Or africain (2003, 2004, 2005, 2010), mais d'un parfait homonyme.

Malheureusement pour les supporters nordistes, il s'agit tout simplement d'un jeune milieu de terrain qui évoluait jusqu'à présent chez la réserve du FC Nantes en Nationale 2. Le joueur de 19 ans s'engagera pour deux ans au sein de l'USBCO.

Il convient de rappeler que James Eto'o, qui rêve de porter un jour la prestigieuse vareuse des Lions, a déjà représenté le Cameroun en catégorie de jeunes. Toutefois, il n'a aucun lien de parenté avec la légende camerounaise Samuel Eto'o.

On espère pour ce jeune talent en herbe une destinée comparable à celle de son glorieux aîné. On imagine également la pression que le joueur doit avoir sur les épaules avec cette homonymie.





## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Un séminaire se prépare. Il peut vous envoyer vers une destination lointaine. Il n'y a pas de routine dans vos tâches. Vous travaillez en équipe. Les collaborateurs aiment votre présence. Grâce à votre sens de l'humour, la journée passe vite au travail !

Un peu de prudence est la bienvenue. Les charges sont abondantes. Un peu de frustration est difficile à éviter. Des contrariétés arrivent en pensant au budget. Il se réduit assez en raison des factures. La patience est conseillée pour maintenir l'équilibre.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Uranus dans votre signe renforcera votre motivation, votre capacité à vous investir à fond dans un grand dossier et à imposer vos méthodes en douceur. Vous aurez de quoi assumer une lourde charge de travail, faire vos preuves dans un nouveau job.

Mercure vous garantira un bon retour sur investissement. Si vous effectuez des dépenses, vous éviterez les dérapages budgétaires. Vous ne manquerez pas d'argent, car des gains équilibreront vos finances. Vous vous ferez plaisir sans vous ruiner.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Votre champ d'action s'élargit, sauf qu'il y a certaines conditions à respecter. Selon votre activité professionnelle, méfiez-vous de la concurrence, car aujourd'hui elle pourrait causer des retards ou des déconvenues. Soyez vigilant ! Une belle stabilité financière s'annonce. Les projets sont rentables, vous placez enfin votre argent, dans très peu de temps il vous rapportera des bénéfices. Aujourd'hui, les perspectives sont encourageantes et de bons augures.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Après un démarrage un peu lent en début de journée, vous reprendrez vos esprits et vous serez hyper concentré sur vos dossiers. Vous parviendrez à tout boucler en heure et en temps, malgré quelques retards dans la transmission des informations.

Accroc à vos sous, vous n'en éprouverez aucune gêne, car pour vous, le montant de votre compte en banque sera la clef de votre sécurité. Vous refuserez de prêter le moindre centime, à moins que l'on vous propose un plan qui vous rapporte de l'argent.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Les discussions avec vos collègues sont efficaces ! Elles font avancer la réalisation. Votre activité peut nécessiter une équipe dynamique. Peu à peu, on voit en vous, un chef. La confiance mutuelle s'installe. Vos tâches sont menées dans une bonne ambiance.

Des frais se cumulent les uns aux autres. Les factures restent élevées. Pensez à régler en plusieurs fois. C'est la meilleure méthode pour éviter des déséquilibres. Faites doucement avec les loisirs. Un coup de coeur pour une sortie peut vous coûter cher.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

À fond dans votre activité, vous ne chômez pas avec Saturne dans ce secteur. Vous pourriez avoir accès à des responsabilités plus lourdes à porter ou à une extension de vos attributions. Pour réussir ce challenge, vous resterez plus tard au bureau.

Vous saurez tenir vos comptes et prendre de bonnes décisions. Certes avec Jupiter rétrograde, votre budget ne sera pas extensible, mais vous conforterez en contrepartie votre faculté à dépenser utile et pourquoi pas à mettre de l'argent de côté.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Dans le travail, vous proposez des idées qui semblent ravir les personnes qui collaborent avec vous. Vous êtes très imaginatif, vous avez aussi un don pour convaincre. Mais vos grandes qualités ne s'arrêtent pas là, vous avez du potentiel.

La situation financière de ce jour apporte des satisfactions encourageantes. La stabilité de vos comptes doit être votre priorité, pour conserver l'équilibre de vos finances, vous avez des efforts à faire. Vous avez tout à y gagner !



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Mars vous permettra de traverser les difficultés avec fermeté et efficacité. Votre réactivité et votre perspicacité vous permettront de trouver des solutions à tout. Vous aurez l'art de synthétiser les nombreux paramètres à prendre en compte.

Les moyens dont vous disposerez seront relativement limités, donc il ne faudra pas vous avancer trop vite : vous devez d'abord faire une bonne évaluation de vos ressources pour les calibrer au mieux. Ne mettez surtout pas la charrue avant les boeufs.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Vos activités peuvent nécessiter une aptitude commerciale. Les collègues aiment votre présence. Elle les rassure. Le travail peut exiger un rendement rapide. Vous êtes pris sous des délais plus courts ! Grâce à votre organisation, vous relevez le challenge.

Vous devez faire attention pour le budget. Les dépenses continuent d'être fortes. Mars en Bélier vous rend dépensier. Vos frais partent dans le véhicule ou les frais de déplacement. Ces derniers peuvent faire une petite somme coquette. Restez très prudent !



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Vous serez partagé entre l'envie de conforter encore un peu plus votre activité et celle d'apporter un certain nombre de changements que vous estimerez nécessaires à votre progression professionnelle. Jupiter vous aidera à effectuer le bon choix.

Vous serez au taquet sur vos comptes, car il y aura du retard sur vos versements. Par contre, un prélèvement se fera plus rapidement que prévu. Cela vous obligera à jongler pour ne pas payer des frais de découvert dont vous ne serez pas responsable.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Entre vos collègues de bureau qui n'arrêtent pas de vous solliciter et votre humeur massacrant, vous avez du mal à vous concentrer. Vous n'avez envie que d'une chose, prendre vos cliques et vos claques et rentrer chez vous ! Vivement demain !

Votre situation financière laisse à désirer, vous avez besoin de trouver des activités complémentaires ponctuelles pour vous dépanner. Toute rentrée d'argent (même minime) est bonne à prendre. En attendant, vous limitez au maximum les dépenses.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

On vous accordera plus de responsabilités, ce qui présagera d'un avancement prochainement. Montrez-vous disponible et accessible. À la recherche d'un emploi, faites confiance à votre instinct pour décrocher ce poste et acceptez les tâches sans rechigner.

Vous ne devriez pas avoir de vrais soucis. Votre budget tournera correctement grâce à la régularité des rentrées d'argent et une gestion idéale. Mais pas question de dépenser sans compter, mais avec Mars dans votre secteur II, ce ne sera pas du tout cuit.

**Promo  
Modem 4G**

**Malitel**  
Proche de vous

**29 000 FCFA**

au lieu de ~~39 900F~~

**- 25%**

**JUSQU'À 10 APPAREILS  
CONNECTÉS EN SIMULTANÉ**



**4G**



**Malitel**  
Proche de vous

**5 Go  
offerts**



SPiRiT

**Jusqu'au 30 juin 2020**

Profitez du meilleur de l'Internet mobile pour vos **smartphones, tablettes et ordinateurs** avec une vitesse de connexion allant jusqu'à **150 Mbit/s**.

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

[www.malitel.ml](http://www.malitel.ml)

[www.facebook.com/malitel.official](https://www.facebook.com/malitel.official)